



NOVEMBRE 2016

 POLITIQUE LAITIÈRE  
**Un bilan de  
la production  
2015-2016**

 VALACTA

**Le contrôle laitier  
est-il toujours  
d'actualité?**



**Patricia Moreau**  
Ferme G. H. Morelle inc.  
Saint-Agapit

**55** vaches en lactation

**10 100** kg de lait/vache

**250** acres en culture

**14** marathons

**37** demi-marathons

**50** courses de 10 km à son actif

Photo : Fabrice Gaëtan

## PARCE QUE VOUS ÊTES ENCORE PLUS QU'UN PRODUCTEUR.

Vous méritez d'être entouré de personnes qui partagent  
vos passions et trouvent avec vous des solutions  
qui vous ressemblent.



Fier propriétaire de Semex

# 16

## novembre

VOLUME 37 - NUMÉRO 3



20

### ÉDITORIAL

**Savoir gérer le changement** .....5

### POLITIQUE LAITIÈRE

#### Bilan de la production 2015-2016

Présentation du bilan de l'année laitière 2015-2016 en ce qui concerne la production de matière grasse et de solides non gras. ....7

### CULTURE

#### L'azote minéral dans une luzernière, est-ce payant?

La recherche donne une réponse claire. Mais les opinions divergent sur le terrain. ....10

### PROACTION

#### Nouvelles en bref

Quelques informations en vrac qui concernent le programme proAction. ....14

### VALACTA

#### Le contrôle laitier est-il toujours d'actualité?

Un demi-siècle après l'inscription du premier troupeau au PATLO, le contrôle laitier est-il toujours d'actualité? A-t-il su se réinventer et peut-il le faire encore? Quels en sont les avantages pour les producteurs d'aujourd'hui et de demain? Ces questions méritent d'être posées et répondues, par Valacta et par les producteurs. ....16



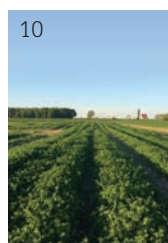
7

### REPORTAGE À LA FERME

#### FERME HALIFAX

#### On teste le volet biosécurité et environnement de proAction

Au printemps dernier, les propriétaires de la Ferme Halifax de Saint-Ferdinand ont participé au projet pilote concernant les volets biosécurité et environnement du programme proAction. ....20

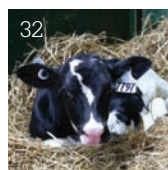


10

### RECHERCHE

#### Novalait investit dans trois nouveaux projets de recherche laitière

Novalait a sélectionné trois nouveaux projets de recherche pour leur potentiel de retombées à la ferme et à l'usine. Le point commun de ces trois projets: l'utilisation de la génétique, la génomique ou l'épigénétique comme moyen d'arriver à des résultats concrets et appliqués. ....28



32

### MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

#### Objectif: gestante à la première insémination

L'utilisation de certains outils d'observation et le travail d'équipe avec son médecin vétérinaire peuvent contribuer au succès à la première saillie. ....32



36



49

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA | 26 |
| LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT      | 36 |
| FROMAGES D'ICI                         | 42 |
| À PROPOS DE LA PRODUCTION              | 44 |
| AILLEURS DANS LE MONDE                 | 48 |
| LA RECETTE                             | 49 |
| L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF           | 53 |

Votre  
bannière  
spécialisée

# agrizone

Maintenant chez



## LES PRODUITS QU'IL VOUS FAUT POUR VOTRE ÉLEVAGE LAITIER

VENEZ NOUS VOIR  
EN MAGASIN

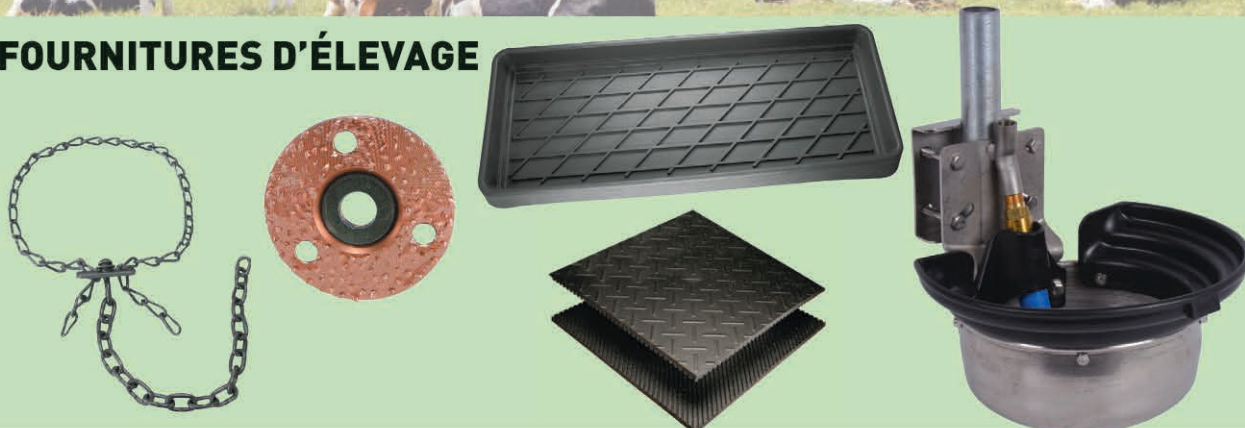
### HYGIÈNE LAITIÈRE



### LITIÈRE ANIMALE



### FOURNITURES D'ÉLEVAGE



178091

[www.agrizone.co](http://www.agrizone.co)

# Savoir gérer le changement



**Nous vivons dans un monde en perpétuelle évolution et nous devons constamment ajuster nos façons de répondre aux demandes du marché. Et c'est ce que nous avons toujours fait.**

Nous connaissons une croissance peu commune du marché canadien. Exepte le lait de consommation, la demande pour les produits laitiers n'a pas cessé de croître depuis plusieurs mois et elle continue d'être forte. Même la crème glacée, qui avait été quelque peu délaissée par les consommateurs, connaît également une remontée. Nous observons aussi une demande soutenue pour le gras laitier. Ceci a amené des hausses importantes de notre quota. Depuis 2014, par exemple, le droit de produire a augmenté de 14,5 %. Sur un peu plus d'un an, c'est presque 67 000 kg/jour qui se sont ajoutés aux actifs de nos fermes.

Ce sont de bonnes nouvelles, mais cela nous pose le défi auquel doivent faire face toutes les entreprises qui vivent des périodes rapides de croissance : comment la gérer et en tirer les meilleurs bénéfices?

Pour ceux qui ont l'espace et la possibilité de croître, la réponse peut être facile. Pour les autres, il y a plusieurs possibilités, comme vendre en tout ou en partie la hausse ou investir pour la produire. Des choix qui nécessitent une réflexion sérieuse pour s'assurer qu'ils atteignent les objectifs de notre entreprise et notre propre vision de développement.

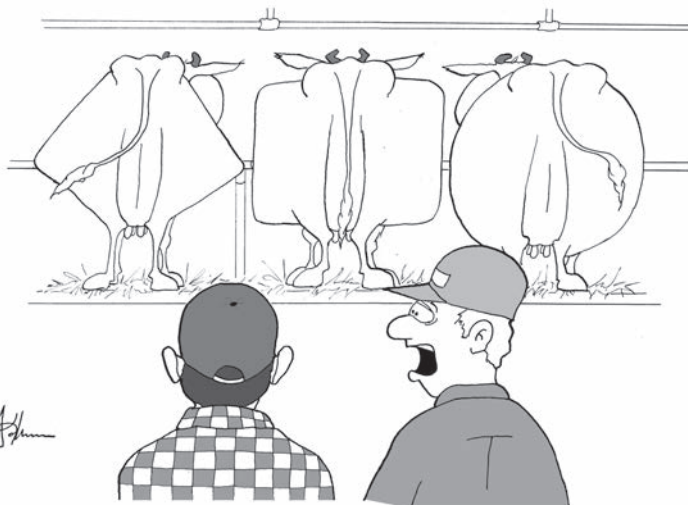
Cette analyse peut cependant s'avérer difficile dans un environnement de marché plus volatil, moins prévisible et qui n'arrête pas de se transformer. En cela cependant, notre secteur n'est pas différent des autres secteurs économiques. Nous vivons dans un monde qui change constamment et nous devons nous y ajuster autant dans notre mise en marché qu'à la ferme. Et c'est ce que nous avons fait sans répit.

En effet, nous avons toujours rempli notre part du contrat qui est de produire le lait pour approvisionner tout le marché canadien. Quant au gouvernement fédéral, il devra faire de même et s'assurer que ses propres règles, notamment aux frontières et sur les standards fromagers, soient respectées.

La gestion de l'offre est souvent écorchée par les divers manquements au principe de son principal pilier : le contrôle des frontières. Le gouvernement fédéral se doit de protéger et de maintenir la gestion de l'offre dans son intégralité. C'est sa responsabilité et son devoir, car celle-ci demeure toujours la meilleure politique agricole pour tous les acteurs de l'industrie laitière canadienne, mais aussi pour nos concitoyens qui bénéficient d'un lait de qualité et des retombées économiques partout au Canada.

*Bruno Lévesque*

président



Je commence à croire qu'il y a un problème digestif avec ces trois-là!

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE 2016

### À TOUTES LES PRODUCTRICES ET TOUS LES PRODUCTEURS DE LAIT VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT (1980) DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Mesdames, Messieurs,

Avis est par la présente donné que Les Producteurs de lait du Québec tiendront leur assemblée générale spéciale aux date, heure et endroit suivants :

**DATE: 17 novembre 2016 • HEURE: 8 h 30**

**ENDROIT : Hôtel Hilton Québec, 1100, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 4P3**

À cette assemblée, des rapports seront présentés sur les différents dossiers en cours, notamment les résultats de la dernière année laitière, nos ententes de mise en commun et nos enjeux de mise en marché.

Les délégués seront aussi appelés à se prononcer sur la nomination du vérificateur pour l'année 2016.

Avis est également donné par la présente aux producteurs membres que Les Producteurs de lait du Québec, à titre de syndicat professionnel, tiendront une assemblée générale spéciale de syndicat professionnel aux date, heure et endroit suivants :

**DATE: 17 novembre 2016 • HEURE: 13 h**

**ENDROIT : Hôtel Hilton Québec, 1100, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 4P3**

Le principal point à l'ordre du jour concernera la nomination de l'auditeur comptable pour l'année 2016.

Les Producteurs de lait du Québec comptent sur votre présence.

Le secrétaire,

Alain Bourbeau, agronome



Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)  
Tirage : 8 849 exemplaires  
Date de parution : novembre 2016

**DIRECTEUR**  
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ**  
Jean Vigneault

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
François Bertrand

**JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Yvon Gendreau

#### COLLABORATEURS

Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA, Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill, Valacta

#### VENTES

pub@laterre.ca  
Tél. : 450 679-8483, poste 7579

#### DIRECTEUR DES VENTES

Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

#### REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Sylvain Joubert, poste 7272  
Marc Mancini, poste 7264  
Représentant ventes nationales  
Daniel Lamoureux, 1 877 237-9826  
Fax: 450 670-4788  
Courriel: ads@laterre.ca

#### ADMINISTRATION

Vincent Bélanger-Marceau

#### TIRAGE ET ABONNEMENTS

Lisa Higgins

#### CONCEPTION GRAPHIQUE

Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

#### RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION

Marie LeBlanc

#### PHOTO DE LA COUVERTURE

Yvon Gendreau

#### PRÉIMPRESSION

La Terre de chez nous

#### IMPRESSION

Imprimerie Transcontinental

#### TARIFS D'ABONNEMENT

Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$  
Tél. : 450 679-8483, poste 7274  
abonnement@laterre.ca

#### CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Le producteur de lait québécois  
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415  
Longueuil (Québec) J4H 4G3  
Tél. : 450 679-0530, poste 8306  
Télec. : 450 679-5899  
Courriel : plq@lait.qc.ca  
Site Internet : [www.lait.org](http://www.lait.org)

Dépôt légal : Bibliothèque & archives nationales Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque & archives Canada  
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511  
Courrier 2<sup>e</sup> classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

# Bilan de la production 2015-2016

- Les lignes qui suivent présentent le bilan de l'année laitière 2015-2016 en ce qui concerne la production de matière grasse et de solides non gras.

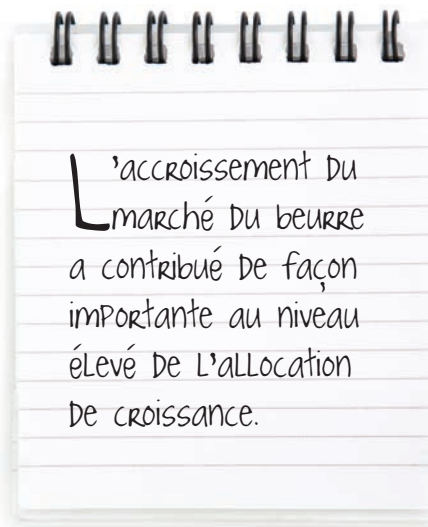


## ALLOCATION DU QUOTA À L'ÉCHELLE DE P5

Il y a eu une hausse du droit de produire de 2 % en décembre 2015 et de 1 % en juillet 2016. Donc, pour l'année laitière 2015-2016 (août à juillet), la hausse du droit de produire a été de 3 %. Cette dernière augmentation a été accompagnée de l'émission d'une journée de production additionnelle pour chacun des mois suivants : décembre 2015, janvier et février 2016. Concernant le droit de produire, ces trois journées équivalent à un potentiel de production additionnel de 0,8 %. La hausse totale du droit de produire a donc atteint 3,8 % en 2015-2016.

Le tableau 1 donne un aperçu de la variation du quota pondéré de P5 entre les deux dernières années laitières. Il s'agit du quota tenant compte des variations qui surviennent chaque mois. Le quota total pondéré a augmenté de 3,3 % entre 2014-2015 et 2015-2016. Le quota de lait de consommation a diminué de 1,3 %, alors que la hausse du quota de lait de transformation représente 3,6 %. On note une baisse de 276 % de la quantité liée au programme d'innovation. Cette baisse fait suite à une diminution des volumes admissibles après les contrats qui ont expiré en cours de route. Il faut rappeler que lorsqu'un contrat est échu, le quota est transféré dans le quota de lait de transformation.

En 2015-2016, l'allocation de croissance ajoutée au quota de lait de transformation est passée de 2 % à 5 % et a permis d'augmenter le quota de mise en marché. Il faut se rappeler que le quota de transformation est établi en fonction de la croissance passée et non future. Il est donc important, surtout en période de forte croissance, que le quota émis soit relié à la production requise pour répondre à la croissance. C'est le rôle



que joue l'allocation de croissance émise aux provinces. L'accroissement du marché du beurre a contribué de façon importante au niveau élevé de cette dernière allocation.

## UTILISATION DU QUOTA SELON LE QUOTA CONTINU

À P5, selon le quota continu, l'écart cumulatif entre la production provinciale et le quota annuel a progressé en 2015-2016. Cet écart est passé de + 0,28 % en juillet 2015 à + 0,76 % en juillet 2016. Écart causé par une hausse de la production de 3,1 %, accompagné d'une hausse du quota alloué de 2,9 %. Pour P5, le taux d'utilisation du quota alloué a été de 100,9 %.

Pour les provinces de l'Ouest, l'écart cumulatif a régressé. Il est passé de - 0,49 % en juillet 2015 à - 1,47 % en juillet 2016. Le taux d'utilisation du quota alloué de la Mise en commun de l'Ouest (MCLO) a été de 99,0 %. Au Canada, l'écart cumulatif entre la production et le quota annuel a augmenté, passant de - 0,07 % en juillet 2015 à + 0,18 % en juillet 2016. Cela s'est

traduit par un taux d'utilisation de 100,3 % au Canada. Toutefois, ce taux d'utilisation n'a pas permis de reconstruire les stocks de beurre. Des importations additionnelles de ce produit ont permis de ramener les stocks à un niveau près de la moyenne des cinq dernières années (21 182 tonnes), mais qui n'est plus suffisant pour répondre à la demande croissante, puisqu'on évalue maintenant le besoin à 30 000 tonnes.

Pour la période d'avril à juillet 2016, les limites de flexibilité de + 0,5 % pour la surproduction et - 1,5 % pour la sous-production ont été suspendues. On a jugé que l'allocation mensuelle du quota était en retard avec la forte croissance du marché. Sans cette suspension accompagnée de l'instauration de l'allocation de croissance à 5 %, une production hors quota aurait été générée au pool P5 alors qu'elle était requise par le marché.

## PRODUCTION DE MATIÈRE GRASSE

Quant à la production de MG, celle-ci a augmenté de 11,1 millions de kg de MG au Canada en 2015-2016, soit + 3,4 %. Pour P5, la production de matière grasse a été en hausse de 7,6 millions de kg de MG, ou + 3,1 %, en 2015-2016, alors que dans la MCLO la hausse a atteint 3,5 millions de kg de MG, ou + 4,5 %. On n'observe aucune production hors quota en 2015-2016.

## PRODUCTION DE SOLIDES NON GRAS

En matière de production de SNG, le Canada a respecté son ratio cible SNG/G. En 2015-2016, le ratio canadien s'est situé à 2,2434; en hausse par rapport en 2014-2015 où il était à 2,2312. Pour P5, le ratio est passé de 2,2152 en 2014-2015 à 2,2335 en 2015-16. Pour la MCLO, le ratio est passé de 2,2844 en 2014-2015 à 2,2763 en 2015-2016.

La production de SNG intraquota, à l'échelle canadienne, a augmenté de 28,9 millions de kg. Pour ce qui est de P5, cette production a été en hausse de 21,5 millions de kg, alors que la MCLO a affiché une hausse 7,3 millions de kg. Ces hausses sont attribuables à une détérioration du ratio SNG/G pour l'équivalent de 4,1 millions de kilogrammes de SNG et une hausse de la production intraquota de MG au Canada égale à 24,8 millions de kg. ■

TABLEAU 1 : ALLOCATION DE QUOTA À P5, MILLIONS DE KG DE MG

|                                  | 2014-15 | 2015-16 | ÉCART    |
|----------------------------------|---------|---------|----------|
| Lait de transformation           | 160,286 | 166,098 | +3,6 %   |
| Lait de consommation             | 78,773  | 77,763  | -1,3 %   |
| Innovation                       | 4,399   | 2,209   | -49,8 %  |
| Allocation de croissance         | 1,976   | 7,427   | +275,9 % |
| Programme d'exportation planifié | 0,607   | 0,678   | +11,7 %  |
| Total                            | 246,041 | 254,176 | +3,3 %   |

Voici pourquoi

DeLaval

DeLaval

Le robot de traite DeLaval VMS valorise chaque seconde.  
Plus de lait. Plus rapide.

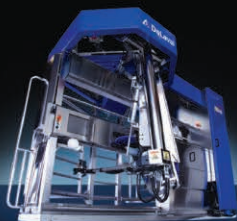
+ **Préparation des trayons et stimulation inégales**  
Jusqu'à 12 traites additionnelles par jour

+ **Pulsation Intelligente**  
Débit de lait 7% plus élevé

+ **Caméra d'Évaluation automatisée de l'État Corporel (BCS)**  
Évalue la santé de la vache et sa consommation d'aliments en temps réel utilisant une image 3D.

+ **Surveillance à haute vitesse de la Ferme**  
Applications de surveillance intelligentes vous aidant à gérer votre troupeau et prendre des décisions rapides

+ **Surveillance précise de la santé de la mamelle**  
Détection la mammite plus rapidement pour économiser de l'argent avec le VMS MDi, l'OCC ou le Herd Navigator™



Une meilleure efficacité et productivité permet au robot de traite VMS de se rentabiliser plus rapidement. C'est ce qu'on appelle valoriser chaque seconde.

DeLaval Robotique. **Votre avenir est notre pourquoi.**

Pour plus d'information, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou [delaval.ca](http://delaval.ca)

DMD Picard Entreprises Inc.  
Ste-Anne-des-Plaines, QC  
1-855-524-5453

Bilodeau & Fils 2002 Inc.  
Montmagny, QC  
418-248-5908

Les Équipements  
A Provencher & Fils Inc.  
Ste-Eulalie, QC  
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait  
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC  
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.  
Ormstown, QC  
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.  
Saint-Pascal, QC  
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.  
Ste-Claire, PQ  
418-883-3388

Richard Grenier Enr.  
Maskinongé, QC  
819-227-2371

Sevice Agromécanique Inc.  
Saint-Clément, QC  
418-963-2177

Service Laitiers Agri-Pro Inc.  
Ange-Gardien, Rouville, QC  
450-293-1011

Technico-Lait Inc.  
Coaticook, QC  
819-849-2663

Équipement Aubin  
Palmarolle, QC  
819-787-2569

# L'azote minéral dans une luzernière, est-ce payant?

■ La recherche donne une réponse claire. Mais les opinions divergent sur le terrain.

Imaginons qu'un producteur a implanté l'an dernier une prairie composée de luzerne et d'une graminée. Nous sommes au printemps de la première année de production, au moment où la végétation redémarre. Dans la prairie la luzerne prédomine, et le producteur souhaite la conserver le plus longtemps possible. À ses yeux,

aucune autre espèce fourragère ne lui arrive à la cheville pour ce qui est de la teneur protéique et du rendement à l'hectare. « Et puis, ça coûte cher d'établir une prairie », vous dirait-il. Or il a entendu dire que certains fertilisent leurs prairies de luzerne avec de l'azote minéral. Il se demande alors si c'est une bonne idée.

S'il pose la question à ses conseillers, il risque de découvrir que la réponse varie d'un à l'autre. Des spécialistes prônent un apport d'azote minéral au printemps dans certaines conditions particulières. D'autres suggèrent une application systématique au printemps de même qu'entre les coupes. Notre producteur devra donc trancher lui-même à partir des arguments qu'on lui présentera.

Une circulation excessive de machinerie peut entraîner des dommages considérables (Source: B. Fradin).

## AU PRINTEMPS

Sur la pertinence d'appliquer de l'azote minéral au printemps, les spécialistes que nous avons consultés s'entendent. Cet azote peut aider la luzerne à redémarrer. Toutefois, certains conseillent de le faire chaque printemps, alors que d'autres, comme l'agronome Louis Robert, conseiller au MAPAQ, Montérégie-Est, le recommandent seulement lors d'un printemps froid. « La bactérie rhizobium, qui est responsable de la fixation de l'azote atmosphérique, est peu ou pas active lorsque le sol est froid » (L. Robert).

Selon la UC Cooperative Extension (Université de Californie), il ne peut y avoir de fixation symbiotique quand la température du sol est inférieure à 40 degrés Fahrenheit (alors que la fixation devient maximale entre 68 et 78 degrés).

La dose recommandée varie selon la proportion de luzerne dans le couvert végétal. On retiendra toutefois qu'elle est relativement faible, de l'ordre de 15 à 30 kg/ha. Le conseiller du MAPAQ met les producteurs en garde contre une application plus considérable. « Une dose plus élevée risque d'inhiber l'activité nodulaire, explique-t-il. De plus, elle pourrait favoriser la graminée qui, en retour, fera une compétition plus forte à la luzerne. »

La forme d'azote a son importance également. Denis Lévesque, expert en sols et fertilisants chez Synagri, souligne qu'il faut utiliser du nitrate et non de l'urée. « Le nitrate travaille en sol froid alors que ce n'est pas le cas pour l'urée, dit-il. De plus, l'urée entraîne

Rendement, qualité, persistance : chaque producteur se doit de définir le point d'équilibre entre ces trois critères de performance.



# THYMOX®

## LA MARCHE À SUIVRE

## HOOF



### Solution désinfectante pour bains de pieds

- EFFICACITÉ ÉPROUVÉE
- NON-CORROSIF ET BIODÉGRADABLE
- FACILE À UTILISER

**Demandez-le**  
à votre vétérinaire



20 L DIN 02453479 200 L

[www.thymox.com](http://www.thymox.com)

188066



L'apport d'azote minéral entre les coupes, c'est simplement un coup de fouet.

- Benoit Fradin, William-Houde



« Si la luzerne prédomine, que le sol est en santé et que le producteur peut atteindre un rendement élevé de l'ordre de 10 ou 12 tonnes à l'hectare, un apport de 20 unités après chaque coupe sera bénéfique » (Denis Lévesque, Synagri).

une perte d'azote importante par volatilisation dans l'environnement. »

On peut se demander aussi si un apport d'azote minéral au printemps reste pertinent lorsqu'il y a eu épannage de fumier à la fin de l'été précédent. Denis Lévesque croit qu'il ne faut pas tenir compte de cet épannage. Il conclut : « Avec une application d'automne d'après les dates prescrites selon la réglementation, une bonne partie de l'azote minéral sera prélevée par la prairie pour son regain automnal. On ne peut donc présumer qu'il en restera assez au printemps pour aider la luzerne à reprendre sa croissance. Quant à l'azote organique, il ne sera disponible que plus tard au printemps, lorsque le sol sera assez réchauffé. » De son côté, Louis Robert en arrive à la conclusion contraire : « Il en restera largement assez, dit-il, pour couvrir les besoins de la luzerne. »

## ENTRE LES COUPES

Les divergences de vues entre les spécialistes deviennent plus importantes en ce qui a trait au bien-fondé d'un apport d'azote minéral entre les coupes. « Si la luzerne prédomine, que le sol est en santé et que le producteur peut atteindre un rendement élevé de l'ordre de 10 ou 12 tonnes à l'hectare – le double du rendement moyen québécois –, un apport de 20 unités après chaque coupe sera bénéfique, déclare Denis Lévesque. Le but n'est

pas de nourrir la plante. C'est simplement de l'aider à redémarrer. Comme il reste peu de feuillage, la photosynthèse fonctionne au ralenti et le plant n'est pas en mesure de synthétiser les sucres dont *Rhizobium* a besoin pour fixer l'azote. » Benoit Fradin, responsable des plantes fourragères et céréales chez William-Houde, partage ce point de vue tout en s'alignant sur les 30 kilos : « C'est simplement un coup de fouet, un levier pour aller chercher un peu plus de rendement. »

Le chercheur Gilles Bélanger, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada,

déconseille d'appliquer de l'azote entre les coupes. Il explique : « À ma connaissance, toutes les recherches réalisées ici comme ailleurs concluent que la luzerne n'a pas besoin d'être fertilisée en azote. » Gilles Bélanger se réfère aussi aux guides de fertilisation de l'Ontario, du Manitoba, du Wisconsin, de l'Arizona, de l'Utah et de la Californie. « Tous ces guides, affirme-t-il, ne recommandent pas de fertilisation azotée pour la luzerne sauf dans certaines situations spécifiques. Et les recommandations au Québec sont similaires. »



« On n'observe étrangement aucun nodule sur cette racine. La régie appliquée à ce champ devrait fournir une explication » (Louis Robert, MAPAQ).

Le chercheur spécialisé dans les plantes fourragères ajoute : « À la suite d'une coupe, l'azote et l'énergie nécessaires pour la formation de nouvelles feuilles proviennent de réserves carbonées (les sucres) et azotées localisées dans le pivot et la couronne de la luzerne. La diminution de la fixation d'azote après une coupe ne devrait donc pas affecter le regain sous des conditions normales d'exploitation avec un intervalle suffisant entre les coupes pour assurer une bonne accumulation de ces réserves. »

Au contraire, Abderrezak Khedim, de William-Houde, croit qu'on s'éloigne ainsi des conditions normales d'exploitation. « En régie intensive, explique-t-il, la luzerne est fauchée fin bouton, ce qui ne permet pas d'assurer l'accumulation complète des réserves et requière selon nous un apport azoté complémentaire. »

Considérant tout comme Gilles Bélanger l'apport d'azote entre les coupes inutile, Louis Robert prévient

qu'il est même potentiellement domageable. « Une application d'azote va stimuler la graminée et celle-ci fera davantage concurrence à la luzerne, fait-il remarquer. La persistance de la luzerne pourrait donc être menacée. »

### UN SOL EN SANTÉ

Malgré tout, il y a un point sur lequel tous s'entendent. Un rendement élevé n'est possible que si le sol se trouve en santé. La « maladie » la plus souvent diagnostiquée est la compaction.

« Ça ne donnerait rien d'appliquer de l'azote dans un sol compacté, déclare Denis Lévesque. L'azote est utile s'il y a un potentiel réel de rendement élevé. On ne met pas de l'azote pour aller chercher plus de rendement; on le met pour atteindre le rendement potentiel. »

« L'élément qui fait le plus souvent défaut dans le sol, constate Louis Robert, c'est l'oxygène. Une étude réalisée en Montérégie montre que,

toutes cultures confondues, la macroporosité n'y est en moyenne que de 8 à 10 % alors qu'elle devrait atteindre 20 à 25 %. » Une faible macroporosité pénalise non seulement l'apport d'oxygène, mais aussi l'infiltration d'eau. De plus, elle nuit au développement du système racinaire.

Benoit Fradin, de chez William-Houde, rappelle que les prairies subissent une circulation intense. « À chaque coupe, indique-t-il, on roule sur environ 70 % de toute la surface d'une prairie. » C'est sans parler des épandages de fumier et plus particulièrement de lisier. « Non seulement les épandages causent de la compaction, mais ils brisent la couronne des plants », prévient le spécialiste fourrager.

Bref, la question que devrait se poser en priorité un producteur désireux de hausser la productivité de ses prairies est : Dans quel état se trouve mon sol? ■

## RECHERCHE DE SITES DE PRODUCTION

### Pour nos élevages biologiques

#### REVALORISEZ VOS BÂTIMENTS AGRICOLIS ET C.A.

- Revenu garanti pour votre entreprise.
- Production complémentaire à celle actuelle.
- Entente long terme.

*Joignez-vous au leader nord-américain  
de la production de porc biologique.*

**ALIMENTS  
BRETON**  
FERMES · MEUNERIES

Fier partenaire de duBreton®

CONTACTEZ-NOUS | STEEVE LAMPRON | SLAMPRON@ABRETON.COM

819.690.7457

187902



Par MARIE-PIER BEAUCHAMP, agente au programme proAction, Gestion du lait, PLQ



## Nouvelles en bref

VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC QUI CONCERNENT LE PROGRAMME PROACTION.



### Déclaration de santé du troupeau

Lors des validations du volet salubrité des aliments (LCQ) qui seront effectuées à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016, une déclaration de santé du troupeau signée par le producteur et son médecin vétérinaire sera exigée. Les producteurs doivent pas oublier de la faire compléter au préalable afin de la présenter lors de leur prochaine validation. Il est possible de télécharger le document à l'adresse suivante : <http://www.proaction.quebec/salubrite-des-aliments/dossier-du-producteur>.



### Rappel : Analyse d'eau

Une des exigences du volet salubrité des aliments est de faire analyser l'eau utilisée pour le nettoyage de l'équipement de traite. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, les bactéries entérocoques doivent être analysées en plus des coliformes totaux et des coliformes fécaux (*E. coli*). Il faut s'assurer que ces trois paramètres apparaissent sur le rapport d'analyse et qu'ils sont conformes aux normes provinciales.



### Évaluation des mesures axées sur les animaux

Les évaluations des mesures axées sur les animaux (comprenant les blessures au cou, au jarret, au genou, l'état de chair et les boiteries), une des exigences du volet bien-être animal, seront effectuées par les classificateurs de Holstein Canada dès cet hiver. Ils contacteront les producteurs afin de planifier la rencontre.



### Formation sur le bien-être animal et la traçabilité

Au cours des prochains jours, une invitation sera envoyée sur l'extranet et par courrier à tous les producteurs pour les inviter à assister à une journée d'information sur les exigences des différents volets de proAction. N'oubliez pas de vous inscrire!



### Volet environnement

À la suite notamment des commentaires des producteurs reçus après le projet pilote réalisé dans 40 fermes au Québec, le volet environnement a été revu. Des onze exigences initiales, une seulement sera exigée lors des validations du volet qui débiteront en 2021. Le plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) ou le PAA équivalent sera demandé.



### Projet pilote intégral

Des producteurs seront invités à participer au prochain projet pilote qui débutera en janvier 2017 afin de tester le programme proAction dans son ensemble. L'objectif est de vérifier tous les aspects du programme et de recueillir les commentaires des intervenants en vue de l'application du programme dans les fermes à l'échelle canadienne. Si vous désirez participer au projet, faites part de votre intérêt à l'adresse suivante : [proaction@lait.qc.ca](mailto:proaction@lait.qc.ca). ■

[proaction@lait.qc.ca](mailto:proaction@lait.qc.ca)

# 24/7

Flexible. Pratique. Efficace.

**J-VAC®**



## LE SEUL VACCIN À 2 DOSES CONTRE LA MAMMITE ENVIRONNEMENTALE QUI VOUS DONNE LA FLEXIBILITÉ DE VACCINER N'IMPORTE QUAND<sup>1</sup>.

- Aide à protéger contre la mammite causée par *E. coli* et contre les effets de l'endotoxémie causée par *E. coli* et *Salmonella typhimurium*<sup>2</sup>
- Indiqué chez les taures et les vaches, gestantes ou non<sup>2</sup>
- Commode à utiliser dans les protocoles de vaccination des taures, des vaches tarées ou du troupeau complet<sup>2</sup>
- Conforme au programme « Lait canadien de qualité »<sup>3</sup>

*Pour en savoir plus, consultez votre médecin vétérinaire.*

<sup>1</sup> Basé sur les monographies canadiennes des vaccins contre la mammite environnementale. <sup>2</sup> D'après sur la monographie canadienne de J-VAC.

<sup>3</sup> Lait canadien de qualité Programme de salubrité des aliments à la ferme, Juin 2010.



**merial.ca**

184719

# Le contrôle laitier est-il toujours d'actualité?

- Un demi-siècle après l'inscription du premier troupeau au PATLQ, le contrôle laitier est-il toujours d'actualité? A-t-il su se réinventer et peut-il le faire encore? Quels en sont les avantages pour les producteurs d'aujourd'hui et de demain? Ces questions méritent d'être posées et répondues, par Valacta et par les producteurs.

Voilà que s'achève l'année qui marque le 50<sup>e</sup> anniversaire du PATLQ (Programme d'analyse des troupeaux laitiers), devenu, en 2006, Valacta, le Centre d'expertise en production laitière du Québec. À ce jour, l'organisme fondé par le Dr John Moxley de l'Université McGill poursuit son premier mandat qui est de fournir un service de contrôle laitier aux producteurs laitiers québécois afin d'améliorer la gestion des troupeaux laitiers et de contribuer à l'amélioration génétique du cheptel. Au fil de l'évolution de la production laitière, le contrôle laitier a su progresser pour atteindre près de 80 % des fermes laitières du Québec.

## «ON NE PEUT PAS AMÉLIORER CE QUE L'ON NE MESURE PAS»

On a souvent présenté le contrôle laitier en association au développement d'outils pour l'amélioration génétique. C'est encore vrai. Or il est important de se rappeler la mission première du contrôle laitier : offrir un outil d'évaluation pour améliorer la gestion du troupeau. Traditionnellement, le contrôle

laitier, c'est l'outil d'évaluation des performances individuelles des vaches d'un troupeau. Lorsqu'il n'y a pas de données ou si les données sont incomplètes ou imprécises, il est difficile de gérer les performances et la rentabilité. C'est comme s'il fallait conduire un tracteur sans les indicateurs..., le travail pourrait se faire, mais avec plus de risques de pannes, moins d'efficacité de l'opérateur, etc.

## LES AVANTAGES DU CONTRÔLE LAITIER EN 2016

- Dégager des constats de l'évolution du troupeau à l'aide de données historiques
- Obtenir des données précises de gestion avec l'appui des techniciens en contrôle laitier (TPL)
- Bénéficier de rapports de rentabilité et de benchmarks
- Améliorer la rentabilité avec des tests réguliers (voir le tableau 1)

**TABEAU 1 : RELATION ENTRE LE NOMBRE DE TESTS ET LA MARGE DÉGAGÉE PAR LE TROUPEAU**

|                                        | PERFORMANCE vs NOMBRE DE TEST (NON SUPERVISÉS) |           |          |          |          |          |       |
|----------------------------------------|------------------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|----------|-------|
|                                        | NOMBRE DE TESTS                                |           |          |          |          |          |       |
|                                        | 5 ET -                                         | 6 OU 7    | 8        | 9        | 10       | 11       | 12    |
| Nombre de vaches                       | 61                                             | 62        | 61       | 59       | 54       | 54       | 52    |
| Lait (kg)                              | 7 807                                          | 8 195     | 8 293    | 8 334    | 8 416    | 8 491    | 8 513 |
| Gras (kg)                              | 300,5                                          | 317       | 322,6    | 325      | 327,4    | 330,3    | 332   |
| Protéine (kg)                          | 250,6                                          | 262       | 267      | 268,4    | 271      | 273      | 275   |
| CCS                                    | 309                                            | 266       | 272      | 267      | 259      | 256      | 254   |
| Marge sur coût d'alimentation \$/va/an | 3 782                                          | 3 976     | 4 057    | 4 086    | 4 118    | 4 151    | 4 181 |
| Écart troupeau vs groupe               |                                                |           |          |          |          |          |       |
| 12 tests                               | 24 330 \$                                      | 12 710 \$ | 7 550 \$ | 5 620 \$ | 3 410 \$ | 1 630 \$ | -     |

Au cours des dernières années, d'autres moyens de récolter des données sont apparus dans les fermes et la possibilité d'obtenir de l'information sur chacune des vaches à chaque traite. Une mine d'or! En cette ère où les données ne manquent pas, le contrôle laitier continue de se distinguer par sa capacité à valider et transformer ces données en informations utiles et parlantes pour les producteurs. L'une de ses forces repose dans la synthèse et l'analyse de l'information, ce qui permet au producteur de savoir où se situent le troupeau et l'entreprise. Ça permet aussi de suivre l'évolution vers des objectifs grâce à l'historique des données du troupeau, présenté à l'aide de tableaux et de graphiques d'interprétation facile. C'est un outil de gestion qui peut remplir différents objectifs d'amélioration tels que le lait et les composants, la reproduction, la santé du pis (diminution des cellules somatiques), le tarissement, l'amélioration des marges (coûts d'alimentation) et le suivi des sujets d'élevage.

## LES NOUVEAUTÉS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

Depuis qu'il est devenu un centre d'expertise, l'équipe de recherche et développement de Valacta a su réinventer le contrôle laitier par le développement de nouveaux outils de gestion du troupeau. Notre leitmotiv: toujours plus d'informations dans un échantillon! Qu'on pense à CétoLab, Urélab, GestaLab, l'Indice de transition et Gains potentiels, des innovations qui permettent maintenant à des milliers de producteurs de travailler encore plus efficacement vers l'atteinte de leurs objectifs.

## À L'ÈRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

### Tendance mobilité

Il y a 50 ans, rares étaient les étables munies d'un téléphone alors qu'aujourd'hui, qui n'a pas un téléphone intelligent dans sa poche? Valacta a amorcé le virage mobile il y a un peu plus d'un an avec sa nouvelle application qui permet d'accéder à ses données de contrôle laitier n'importe où, n'importe quand! L'application, aussi disponible pour les intervenants, est simple, pratique et conviviale. Que ce soient les données de troupeau ou les

## CE QU'EN PENSENT D'AUTRES PRODUCTEURS COMME VOUS...

**« Le contrôle laitier et le suivi régulier de mon conseiller; on ne pourrait pas s'en passer! »**

- Martin Beaudin, Ferme Alyma, St-Bernard de Lacolle



« Les données mensuelles du contrôle laitier prises par notre technicien Jean-François Bouchard permettent un suivi minutieux de l'alimentation et de la régie du troupeau. Notre conseiller Valacta, Ghislain Côté, nous motive à mieux faire pour améliorer les résultats et réduire les coûts; on applique rapidement ses recommandations. »

### LA FERME ALYMA EN BREF :

- Troupeau de 40 vaches ayant accès au pâturage
- 64 % de vaches en 3<sup>e</sup> lactation et plus
- 400 jours d'intervalle entre les vêlages
- Production moyenne 2016 : 10 352 kg – objectif 24 mois 11 000 kg (non supervisé)
- Lait fourrager 2016 : 3 800 litres – objectif 24 mois : 4 500 litres
- Coût des concentrés 2016 : 12,52 \$/hl – objectif 24 mois : 10,00 \$/hl

données individuelles des vaches, elle offre toutes les informations de base d'un test de contrôle laitier ainsi que les résultats des 15 derniers mois. En constante évolution, l'application offre de nouvelles fonctionnalités à chaque mise à jour.

Il est maintenant possible, grâce à la nouvelle application Lac-T mobile, d'entrer les données d'événements des vaches directement dans l'étable. Finis les calepins, les multiples marches à l'ordinateur ou les oublis. Désormais, l'entrée peut se faire en temps réel et de manière simple.

### Transfert de données à partir des logiciels de traite

Qu'on parle de robots ou de systèmes de traite informatisés, de plus en plus de fermes laitières sont en mesure d'effectuer une cueillette d'informations durant les traites. Ces données sont précieuses et il est important de les valoriser. Il y a 10 ans, Valacta innovait en offrant le logiciel Trans-D. Premier logiciel du genre en Amérique, Trans-D sert au transfert des données électroniques du système de

traite vers les bases de données de Valacta et de l'industrie canadienne. Ce logiciel, utilisé aujourd'hui par plus de 150 fermes, réduit les coûts et le temps de travail requis à la saisie des données de gestion et de production.

### Trans-D fait place à Ori-Automate

À l'automne 2016, le nouveau logiciel Ori-Automate remplacera progressivement Trans-D. Il s'agit d'une version améliorée de Trans-D, conçue pour accompagner une vaste gamme de logiciels de traites disponibles sur le marché. En plus « d'importer » les données électroniques des logiciels de traite, Ori-Automate « exporte » des données électroniques du contrôle laitier dans le logiciel de traite du producteur. Ori-Automate est le fruit d'une collaboration de plusieurs années entre Valacta et France-élevage. Après une batterie de tests convaincants au Québec, Ori-Automate sera installé chez les clients intéressés, sans frais additionnels.

## CE QU'EN PENSENT D'AUTRES PRODUCTEURS COMME VOUS...

**« L'équipe Valacta m'apporte l'appui nécessaire pour réaliser la meilleure gestion possible de mon troupeau. »**

- René Caron, Ferme Caron & fils inc., Sait-Roch-des-Aulnaies

« L'expertise et le travail mensuel de notre conseiller Philippe Dubé et du technicien Pierre-Louis Pelletier nous permettent d'être à la fine pointe de la gestion et des nouveautés pour améliorer l'efficacité de notre élevage. On a ainsi atteint pour l'année 2015 l'un des Indice de performance total (IPT) parmi les plus élevés de la région. »

### LA FERME CARON & FILS INC. EN BREF :

- 69 vaches ayrshires et 48 vaches holsteins en stabulation attachée
- Une production de lait à plus de 8 600 kg (ayrshire) et plus de 10 500 kg (holstein)
- CCS du troupeau à moins de 115 000
- Intervalle de vêlage à moins de 400 jours
- Parmi les 100 meilleurs troupeaux au Canada selon l'IPT (holstein)



- Un autre projet d'envergure s'amorce afin d'implanter une plate-forme analytique pour la visualisation interactive en mode libre-service des données de régie. Autrement dit, les rapports PDF céderont peu à peu leur place à une façon plus interactive et personnalisée de consulter les données de contrôle laitier.

À l'échelle canadienne, des réflexions se tiennent actuellement pour revoir les codes de lactations, afin qu'ils soient adaptés aux réalités et besoins diversifiés des entreprises laitières et des partenaires de l'industrie. Cette réflexion est faite en parallèle avec le développement d'automatisation du transfert des données des systèmes informatisés à la ferme vers les bases de données nationales.

## EN MODE ROBOT

La traite robotisée est une tendance lourde en production laitière et Valacta travaille à adapter ses services afin de mieux répondre aux besoins de cette nouvelle réalité. Une amélioration notable récente consiste en une procédure qui réduit le temps d'identification des échantillons de lait pris par l'échantillonneur robotisé. Par ailleurs, des équipes de Valacta sont à réaliser des projets visant à maximiser la quantité d'informations générée par les systèmes de traites vers les centres de données nationales. Trois projets ont reçu un appui financier du programme de développement sectoriel Cultivons l'avenir 2, une initiative conjointe provinciale-fédérale, soit :

- La caractérisation et la valorisation des données de composition du lait générées par les robots de traite;
- La récupération et l'analyse de données massives en provenance des systèmes de traite informatisés pour le développement d'indicateurs de performance;

## CE QU'EN PENSENT D'AUTRES PRODUCTEURS COMME VOUS...

**« Notre technicien Valacta nous apporte un bon suivi du troupeau et nous fait sauver du temps »**

- Marquis St -Pierre, Ferme St-Pierre inc., Courcelles

« Notre technicien Réjean Fontaine et notre conseiller Daniel Tessier ont de bonnes connaissances pour faire évoluer notre troupeau. On apprécie les services du technicien qui s'assure que les données de gestion sont précises, enregistre les veaux et mesure la condition de chair des vaches. »

### LA FERME ST-PIERRE EN BREF :

- 197 vaches en stabulation libre traites 3x/jour avec salon de traite informatisé
- Une production de lait avoisinant 12 800 kg, à 3,8 % de matière grasse et 3,2 % de protéine (non supervisé)
- Un premier vêlage des taures à 23 mois et un intervalle de vêlage à moins de 400 jours



## « Le contrôle laitier et l'expertise Valacta, une combinaison gagnante! »

- Marc Husler, Ferme Josef Husler SENC, Farnham

« Les données du contrôle laitier nous apportent les outils nécessaires pour rencontrer nos objectifs de produire un lait de qualité provenant d'un troupeau en santé et durable. On apprécie l'appui de notre conseillère Marie-Ève Robert qui nous apporte une vision neutre et une ouverture aux changements pour améliorer les performances technico-économiques de notre troupeau. »

### LA FERME JOSEF HUSLER SENC EN BREF :

- 205 vaches en stabulation libre avec salon de traite
- 50 % des vaches en 3<sup>e</sup> lactation ou plus
- Une moyenne avoisinant 10 400 kg de lait (non supervisé)
- Âge moyen au 1<sup>er</sup> vêlage de 22 mois, transfert des données avec Trans-D

Michel, Madeleine et Marc Husler, ainsi que Marie-Ève Robert, Valacta.

## FINALEMENT, LE CONTRÔLE LAITIER EST-IL TOUJOURS D'ACTUALITÉ?

Il est vrai que le monde a bien changé depuis les débuts de Valacta en 1966. Pour demeurer pertinent, le centre d'expertise en production laitière a dû évoluer et se réinventer. Encore aujourd'hui, toute son équipe est engagée dans la recherche de solutions pour mieux répondre aux besoins actuels. De nouveaux outils et services sont en développement constant et seront mis en place pour maximiser le retour sur investissements des producteurs et contribuer à la prospérité du secteur. C'est ainsi que le voulait le fondateur et c'est ainsi que l'entreprise continuera à le faire, pour tous les producteurs et avec eux. ■

## LA MARQUE DU PROGRÈS.



La luzerne HarvXtra<sup>MC</sup> est la luzerne plus évoluée dans l'industrie. Créée pour maximiser la digestibilité par une diminution de la quantité de lignine dans la plante, elle offre aux producteurs l'alternative suivante : maintenir leur calendrier de récolte normal pour obtenir la meilleure qualité ou attendre jusqu'à 7 jours de plus avant de récolter pour profiter d'un meilleur potentiel de rendement sans renoncer à la qualité\*. La luzerne HarvXtra<sup>MC</sup> bénéficie en plus de la technologie Roundup Ready<sup>MD</sup> pour un désherbage imbattable.

\* Comparativement à la luzerne conventionnelle au même stade de maturité.

Découvrez-en plus sur [HarvXtra.ca](http://HarvXtra.ca)

Usage restreint de la luzerne HarvXtra<sup>MC</sup> avec la technologie Roundup Ready<sup>MD</sup>. NE PAS exporter le foin ni les produits de foin issus de la culture de luzerne HarvXtra<sup>MC</sup> avec la technologie Roundup Ready<sup>MD</sup> vers la Chine tant que l'importation n'y est pas autorisée. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer la politique de ces derniers relativement à l'achat de ce produit. Cette technologie ne peut être vendue et semée que dans les provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. Veuillez communiquer avec le Support technique de Monsanto au 1-800-667-4944 ou consulter le Guide d'utilisation de la technologie pour obtenir plus d'information.

VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES DES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. La technologie Roundup Ready<sup>MD</sup> contient des gènes qui procurent une tolérance au glyphosate, un ingrédient actif des herbicides pour usage agricole de marque Roundup<sup>MD</sup>. Les herbicides pour usage agricole qui contiennent du glyphosate détruiront les cultures qui ne tolèrent pas le glyphosate. Roundup<sup>MD</sup> et Roundup Ready<sup>MD</sup> sont des marques déposées de Monsanto Technology LLC. Titulaire de licence : Monsanto Canada, Inc. HarvXtra<sup>MC</sup> est une marque de commerce de Forage Genetics International, LLC. La luzerne HarvXtra<sup>MC</sup> avec la technologie Roundup Ready<sup>MD</sup> profite de la technologie de The Samuel Roberts Noble Foundation, Inc.

187591



FERME HALIFAX

# On teste le volet biosécurité et environnement de proAction

- Au printemps dernier, les propriétaires de la Ferme Halifax de Saint-Ferdinand ont participé au projet pilote concernant les volets biosécurité et environnement du programme proAction.

Stéphanie, Benoit et Martial, trois des propriétaires de la ferme.

Sans trop d'hésitation et à la demande de leur médecin vétérinaire, Stéphanie Ruel et son conjoint Benoit Quintal, deux des quatre propriétaires de l'entreprise, ont accepté de mettre à l'essai ces deux volets. « On avait déjà abordé la question de la biosécurité avec notre vétérinaire dans le passé, fait remarquer Stéphanie. Elle connaissait nos préoccupations sur le sujet et elle nous a contactés pour nous demander si on voulait y participer. Comme on a un troupeau fermé, on voulait savoir quoi faire si jamais on décidait d'acheter des animaux de l'extérieur. On veut éviter l'entrée et la propagation de maladies dans notre troupeau. Le volet biosécurité s'attaque à quelque chose qui nous tient à cœur. »

« On se disait que ce serait une bonne protection pour l'avenir, ajoute son conjoint Benoit. On ne sait jamais ce qui peut arriver. » Pour ces producteurs, les épisodes de maladie vécus dans d'autres productions (la diarrhée épidémique porcine, par exemple) au cours des dernières années ainsi que l'arrivée récente de *Salmonella Dublin* au Québec sont autant d'éléments qui portent à réflexion... et à prévention.

### COMMENT ONT-ILS TROUVÉ LA DÉMARCHE?

Pour le jeune couple, le projet pilote a servi à évaluer leur niveau de biosécurité, à cibler un plan d'action et à mettre en place leurs propres règles liées aux recommandations du médecin vétérinaire. « C'est intéres-



À la Ferme Halifax, on retrouve un troupeau fermé de 90 têtes, dont 40 vaches en lactation.

sant parce que c'est flexible, signale Stéphanie. Les moyens à mettre de l'avant sont volontaires et on choisit ceux qui nous conviennent. » Benoit enchaîne : « Il ne s'agit pas de la mise en place de mesures contraignantes. C'est plutôt un processus qui nous amène à réfléchir à nos façons de faire et à trouver des moyens de s'améliorer. »

Au départ, la quarantaine de producteurs qui ont accepté de prendre

part au projet pilote participent à une rencontre de formation d'une demi-journée où on leur explique la démarche à suivre. Par la suite, le médecin vétérinaire se rend à la ferme rencontrer les producteurs et leur poser une série de questions concernant notamment la gestion de la santé des animaux, l'introduction et les déplacements d'animaux, le personnel, les visiteurs, les véhicules et l'équipement. Par exemple : que demandez-vous aux intervenants ou aux visiteurs qui se présentent à la ferme? Doivent-ils mettre des bottes ou un survêtement de travail? Doivent-ils se laver les mains? Quels sont les contacts entre les différents groupes d'animaux (veaux, vaches taries, vaches en lactation, etc.)? Ouvrez-vous ou exigez-vous des dossiers de santé lors d'achat ou de ventes d'animaux?

Une fois le questionnaire rempli, le vétérinaire fait ses recommandations et fournit des pistes de solutions. C'est au producteur de déterminer ce qu'il entend faire.

« Au final, l'expérience nous a rassurés, souligne Stéphanie. On a constaté que ce qu'on faisait était déjà correct. On ne pense pas acheter plus de vaches dans le futur, mais si jamais



Les vaches sont gardées en stabulation libre dans l'étable où l'on retrouve un robot de traite.



On demande maintenant aux visiteurs de porter des couvre-chaussures.

on le fait, on a un plan. » On estime que les mesures mises en place contribueront à limiter les risques de maladies à l'intérieur du troupeau.

### DES RÉSERVES QUANT AU VOLET ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne le volet environnement, Stéphanie et Benoit se sont montrés plus critiques. Pour eux, beaucoup de questions touchaient des points qui ne les concernaient pas où qu'ils consignent déjà. De la pape-rasse et des tracasseries inutiles, selon eux. Certains points leur ont même paru presque farfelus, comme la nécessité de rendre accessible aux services d'urgence, à l'extérieur de l'étable, un plan des circuits électriques et des points d'eau de la ferme. « S'ils ne savent pas où on l'a mis, difficiles pour eux de savoir où il se trouve », explique Benoit.

Fait intéressant à souligner, compte tenu des nombreux commentaires émis par les participants québécois de ce volet du projet pilote, ceux-ci ont été adressés au comité de pilotage du projet à l'échelle nationale. Le questionnaire a donc été revu pour l'ensemble des producteurs de lait du Canada et ce volet contiendra dorénavant moins d'exigences.

### DE PETITS CHANGEMENTS

À la Ferme Halifax, au terme de l'exercice, les propriétaires ont apporté



Autant que possible, on tente de limiter les allées et venues à l'intérieur de l'étable des intervenants qui ont à visiter plusieurs fermes dans le cadre de leurs fonctions.



Des affiches informent les visiteurs des mesures à prendre avant d'entrer dans les bâtiments.

de petits changements. L'expérience les a aussi convaincus de la nécessité de sensibiliser les intervenants qui visitent leur ferme.

« On avait des problèmes de leucose dans notre troupeau, donne pour exemple Benoit. Ça nous a permis de prendre conscience qu'on ne faisait pas grand-chose à ce chapitre. On a donc discuté de ce problème avec notre vétérinaire qui nous a aidés à mettre en place les mesures pour l'éliminer du troupeau. »

Dorénavant, on demande aux visiteurs qui se présentent chez nous, notamment à ceux qui vont de ferme en ferme, de désinfecter leurs chaussures ou de porter des couvre-chaussures de plastique. Benoit laisse maintenant toujours ses bottes à l'étable,



On a réaménagé l'entrée de l'étable pour que le livreur de moulée puisse y laisser la commande sans entrer à l'intérieur.



On songe à établir une zone près de cette porte pour les animaux qui ont à transiter entre la ferme et l'extérieur.

les nettoie plus régulièrement et porte d'autres chaussures entre la maison et l'étable. Comme le prévoit le programme proAction, des affiches bio-sécurité ont aussi été posées à l'extérieur des bâtiments pour avertir les visiteurs des mesures à prendre avant d'y entrer.

Quant au livreur de moulée, il doit maintenant laisser la commande à l'entrée de l'étable. On a d'ailleurs réaménagé l'endroit pour que les sacs puissent y être livrés sur une palette. Ce sont les propriétaires de la ferme qui se chargent ensuite de les déplacer à l'intérieur.

NOUVEAU  
DE KUHN

# COUPE ET SÉCHAGE RAPIDE





## FC TC À PIVOT CENTRAL

FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES

- Attelage Gyrodine 2-points ou à barre de tire pivotante pour des virages serrés
- Barre de coupe Optidisc® lubrifiée à vie et couteaux Fast-Fit™
- Système de conditionnement à doigts ou à rouleaux pour des ajustements précis à tous types de culture
- Peut faire des andains de 90% de la largeur de coupe pour un séchage accéléré

Largeur de travail de 10 pi 2 po, 11 pi 6 po et 13pi



INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

Kuhn-Canada.com

**Agritibi R. H.**  
Amos

**Machinerie JNG Thériault**  
Amqui

**Centre Agricole**  
Coaticook  
Neuveville  
Nicolet  
Rimouski  
Saint-Bruno  
Saint-Maurice

**Fernand Campeau et Fils**  
Dalhousie Station

**Les Équipements Colpron**  
Huntingdon  
Sainte-Martine

**Les Équipements Adrien Phaneuf**  
Granby  
La Durantaye  
Marieville  
Upton  
Victoriaville

**Garage Oscar Brochu**  
La Guadeloupe

**Machineries Nordtrac**  
Louiseville  
Saint-Roch-de-l'Achigan

**J. René Lafond**  
Mirabel

**Claude Joyal**  
Napierville  
Saint-Denis-sur-Richelieu  
Saint-Guillaume  
Stanbridge Station

**Machineries Horticoles d'Abitibi**  
Poularies

**Équipement Guillet**  
Sabrevois

**Garage Parisien et Fils**  
Saint-André-Avellin

**Service Agro-Mécanique**  
Saint-Clément  
Saint-Pascal

**Services Agricoles de Beauce**  
Sainte-Marie-de-Beauce

**Machineries CH**  
Wotton

**Trudel Equipment**  
New Liskeard, ON

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

184354

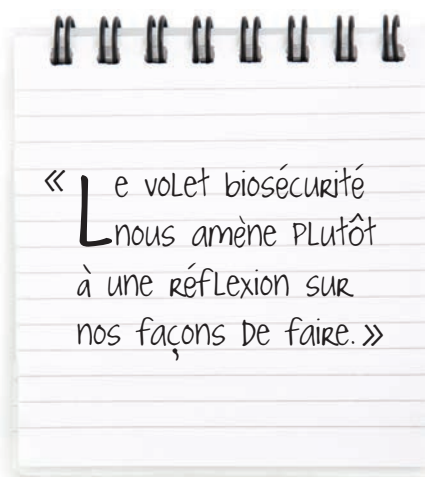


Stéphanie s'est jointe à ses parents dans l'entreprise en 2009.

On s'organise aussi pour que le transporteur d'animaux ne se promène pas trop dans l'étable. Et si auparavant son chien pouvait y entrer, c'est maintenant interdit. On songe d'ailleurs à établir une zone où les animaux qui doivent prendre la route ou qui arrivent de l'extérieur puissent être logés près de la zone de ramassage.

Selon Stéphanie, l'industrie aussi se conscientise de plus en plus. Depuis peu, son transporteur d'animaux morts l'a informée qu'il n'entrait plus dans les étables pour déposer les factures. Celles-ci sont dorénavant déposées dans la boîte aux lettres. Elle avoue toutefois qu'il reste quand même du chemin à parcourir et des intervenants à conscientiser à la nécessité de certaines mesures.

Pour la productrice, le volet biosécurité est beaucoup moins contraignant que ne l'a été l'introduction du programme Lait canadien de qualité à la ferme, qui fait maintenant partie du programme proAction. « Les deux volets sont bien différents, précise-t-elle. Mais la biosécurité, c'est beaucoup moins d'exigences et de paperasserie. Avec LCO, on avait l'impression de se faire taper sur les doigts, tandis que le volet biosécurité nous amène plutôt à une réflexion sur nos façons de faire. On peut modeler ce volet à notre façon sans devoir suivre un cadre



rigide. » Et pour son conjoint Benoit, « la biosécurité c'est comme une police d'assurance en cas de maladie ».

À la Ferme Halifax, les changements apportés au terme du projet pilote n'ont pas entraîné de modifications importantes des installations. Benoit précise : « C'est plutôt certaines de nos façons de faire qui ont changé. C'est certain qu'on gardera en tête la biosécurité lors des prochaines rénovations à la ferme. » Malgré tout, Stéphanie et Benoit ne croient pas que les modifications effectuées avec ce souci entraîneront des coûts supplémentaires exorbitants.

## ET QUE PENSENT-ILS DE PROACTION DANS SON ENSEMBLE?

« On a parfois l'impression que ce qu'on fait et que les mesures qu'on met en place ne se rendent pas toujours jusqu'aux consommateurs, exprime la jeune productrice. On a beau dire qu'on fait bien les choses, si ça ne se rend pas au public, ça ne sert pas à grand-chose. Par ailleurs, on est conscients que notre industrie est rendue là. Peu importe où ils se trouvent dans le monde, les consommateurs veulent être rassurés sur ce qu'ils mangent. » Une opinion que partage son conjoint Benoit.

## PORTRAIT DE LA FERME

En 1985, avec sa conjointe Renée Vigneault, Martial Ruel achète de son père Gilles la Ferme Halifax de Saint-Ferdinand. Sixième génération dans l'entreprise et au terme de ses études en technologie des productions animales de l'ITA de Saint-Hyacinthe, Stéphanie se joint à ses parents en 2009 et devient peu de temps après propriétaire avec eux. Son mari Benoit, rencontré à l'ITA et qui a suivi une formation en technologie du génie agromécanique, s'associera aux autres propriétaires en 2011. En plus de son travail à la ferme, Benoit occupe un emploi de superviseur chez un fournisseur d'équipement agricole.

Au début de ses études en agriculture, Stéphanie ne pensait pas devenir productrice de lait. Elle pensait même changer la vocation de la ferme ou encore devenir conseillère chez Valacta. C'est la volonté de son père à laisser tomber le volet production laitière de la ferme s'il était seul à traire les vaches à 50 ans ou s'il ne trouvait pas d'associés qui amènera Stéphanie à se questionner sur son avenir. Après une mûre réflexion, la jeune femme décide de prendre le relai. Un choix qu'elle ne regrette pas aujourd'hui.

Le troupeau majoritairement holstein de la Ferme Halifax regroupe 90 têtes, dont 40 vaches en lactation. Quelque 70 ha de terre sont consacrés à la culture des fourrages et aux pacages. Dans les 30 ha boisés se trouve une érablière de 8000 entailles.

Stéphanie et Benoit ont 3 enfants : Zoé, 4 ans, Xavier, 3 ans, et Léo, à peine trois semaines lors de notre passage à la ferme. ■

Depuis 1991...  
Purina salue l'excellence des Éleveurs Élites !



## Ferme Rotaly

### 2015 | Rock Hébert et Nathalie Dumais Sainte-Hélène QC

Quand on rencontre Rock Hébert et Nathalie Dumais pour la première fois, on sent leur passion pour leur ferme et leur fierté pour leur accomplissement, non seulement pour leurs vaches, mais aussi pour leurs deux filles, Mauranne, 18 ans, et Joëlle, 22 ans.

Nathalie, qui n'a pas été élevée sur une ferme laitière, a rencontré Rock, fils d'un éleveur de vaches Ayrshire, quand tous les deux travaillaient pour une entreprise d'alimentation animale. Ils rêvaient d'une vie à la ferme et, en 1991, ils ont acquis une ferme et son quota de 11 kg et ont commencé à transformer le troupeau croisé en troupeau de vaches de race Holstein. Lentement mais sûrement, ils ont acheté du quota, aménagé l'ancien bâtiment pour le rendre fonctionnel, construit une fosse à lisier, ajouté un apprenti avec des parcs de vêlage dans l'étable et érigé de nouveaux silos. En 2009, une vacherie a été ajoutée à l'étable, de même qu'une salle de lavage et des trayeuses avec retrait automatique et rail, tout en gardant le cap sur une solide base génétique pour le troupeau. Les efforts déployés ont vite rapporté et, à leur première année d'admissibilité, après le début de leur préfixe, Rotaly, ils ont accumulé suffisamment de points pour mériter le titre de Maître Éleveur en 2010. Cette réalisation est l'une des plus importantes à ce jour.

Plus récemment, en 2014, la vente de leur vache: Rotaly Windbrooke Hilda, pour plus de 100,000 \$, leur a permis de construire une étable à génisses. L'été dernier, cette vache a de nouveau été mise en vente pour le 12e de la somme versée par les propriétaires initiaux ; la Ferme Rotaly l'a donc rachetée! Il va sans dire que Rock et Nathalie, et plus particulièrement Mauranne, sont enchantés de revoir Hilda à la ferme!

Aujourd'hui, la Ferme Rotaly compte 95 têtes, dont 38 vaches en lactation et un quota de 45 kg. La production moyenne de lait en 2014 était de 11,910 kg pour des MCR de 250-271-253. La classification du troupeau est à ce jour de 15 vaches Excellentes, 27 Très Bonnes et 1 Bonne plus. Ensemble, Nathalie et Rock exploitent 200 acres constitués de fourrages dont 40 acres de pâturage. Ils achètent leur paille et leur maïs humide à l'extérieur. Les veaux Rotaly reçoivent le lacto-remplaceur Accel 26:19 Deccox et la moulée mash-cube Méga-VO. Ils ont un excellent départ avec la Méga-VO et, à quatre semaines, ils consomment déjà 1,75 kg de moulée. Jusqu'à l'âge de six mois, les veaux reçoivent cette moulée complète, de même qu'un supplément de Pic Plus 44. Les génisses mises en pâturage à la ferme ont accès au Sup-R-Bloc Minéral. Un supplément, Growena 40 est donné aux génisses qui reçoivent aussi le supplément Pic Plus 44 selon leur état de chair. Nathalie et Rock recon-

naissent que pour élever des veaux avec succès, il faut déployer de nombreux efforts et faire preuve de patience. Depuis 2003, la Ferme Rotaly s'est mérité les bannières Exposit Junior et Éleveur Junior à l'exposition de Saint-Pascal-de-Kamouraska à chaque année. Les vaches en préparation au vêlage reçoivent de la Prépar-Lait 1108G que Nathalie aime bien donner à toutes les vaches jusqu'à la saillie. Les vaches en lactation reçoivent une ration équilibrée constituée de fourrages mélangés, de maïs humide et d'un supplément Extrulait formulé selon les besoins des vaches hautes productrices. On donne aussi le minéral cubé Bovi-Plus pour optimiser la santé du troupeau et répondre aux besoins des animaux à tous les stades de lactation.

Les propriétaires de la Ferme Rotaly, certes fiers de la composition génétique de leur troupeau, se sont mérités d'autres récompenses, dont le « Mérite Agricole Bronze » en 2004. La Ferme Rotaly a également organisé une séance de formation Signes de Vaches.

La passion pour l'élevage dépasse les limites de la ferme et s'étend jusqu'aux expositions de prestige au Canada, en Belgique, en Suisse et en France, où Rock a agi comme juge à de nombreuses occasions. Mauranne, qui est à sa deuxième année en GTEA à l'ITA de LaPocatière, est aussi attirée par l'univers des expositions. Elle a récemment participé à l'École des jeunes éleveurs européens où elle représentait le Canada et elle a terminé comme Grande Championne de réserve en présentation d'animaux. Nathalie et Rock adorent leurs enfants comme en témoignent les photos qui ornent le frigo. Il est bien évident que la famille gravite autour de la ferme. Tous les quatre montrent un intérêt marqué pour les sports : Rock et Mauranne adorent le hockey, Mauranne a fait partie de l'équipe des moins de 16 ans du Québec et Joëlle et Nathalie pratiquent régulièrement la course à pied. Nathalie a participé à 33 marathons, dont notamment un marathon de 50 heures sur une distance de plus de 160 km au Maroc. Joëlle, qui termine ses études en kinésiologie, a couru son troisième marathon à Montréal en septembre dernier.

Rock et Nathalie avaient quatre rêves : posséder une ferme laitière, établir un troupeau de renommée sous le préfixe Rotaly, gagner un premier prix à la Royal de Toronto et vendre une bête pour plus de 100,000 \$. Maintenant que tous ces objectifs ont été atteints, ils espèrent continuer de s'améliorer avec l'aide de leurs deux filles et d'investir dans leur troupeau parce que ce qu'ils donnent à leurs bêtes, « leurs animaux leur redonnent ». Nathalie et Rock espèrent sans aucun doute mériter le titre « Maître Éleveur » une deuxième fois et ainsi positionner la marque Rotaly dans l'industrie laitière.



# Les productions supérieures

Productions acceptées en **JUIN 2016** ayant une MCR cumulative de **1 018 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 018 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

| Classe                     | Nom de la vache                                                   | N° d'enr. ou NIP | Date de vêlage | Âge A-J | Lait (kg) | % de gras | % de prot. | MCR lait | MCR gras | MCR prot. |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|---------|-----------|-----------|------------|----------|----------|-----------|
| AYRSHIRE<br>JUNIOR 3 ANS   | <b>Guimond Landscape Zoulou (Tb) (Kellcrest Landscape-Et)</b>     | 107674940        | 05-15          | 3-64    | 11 425    | 4,81      | 3,56       | 344      | 399      | 373       |
|                            | Ferme Guimond et Fils inc., Rimouski                              |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Faucher B Medieval-Et (Tb) (Palmyra Tri-Star Burdette)</b>     | 107633541        | 06-15          | 3-121   | 11 986    | 4,37      | 3,28       | 356      | 374      | 354       |
|                            | Jean Guy Faucher Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce                |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
| AYRSHIRE<br>JUNIOR 4 ANS   | <b>Kamouraska Longrun Yesmine-Et (Tb) (Kellcrest Longrun-Et)</b>  | 107044152        | 08-15          | 4-19    | 14 467    | 5,05      | 3,28       | 412      | 504      | 409       |
|                            | Ferme Kamouraska 2000 inc., Kamouraska                            |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Simal Orraryd Ramia (B) (Orraryd)</b>                          | 106055692        | 08-15          | 4-41    | 11 803    | 4,25      | 3,42       | 334      | 344      | 348       |
|                            | Ferme Simal, Princeville                                          |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
| AYRSHIRE<br>SENIOR 4 ANS   | <b>Du Bosquet Ristourn Nursse (Tb) (Lagace Ristourn)</b>          | 106480855        | 05-15          | 4-237   | 16 070    | 3,47      | 3,12       | 433      | 365      | 411       |
|                            | Ferme Caron et Fils inc., Saint-Roch-des-Aulnaies                 |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
| AYRSHIRE<br>ADULTE 5 ANS + | <b>Sablère Pete Neptune (Ex) (Des Prairies Pete)</b>              | 104511360        | 05-15          | 7-227   | 13 141    | 4,27      | 3,35       | 333      | 351      | 338       |
|                            | Ferme Sablière 2007 inc., Saint-Rosaire                           |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
| HOLSTEIN<br>JUNIOR 2 ANS   | <b>Comestar Lamadona Doorman (Tb) (Val-Bisson Doorman)</b>        | 107902116        | 06-15          | 2-25    | 14 455    | 4,75      | 3,8        | 382      | 487      | 454       |
|                            | Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville                       |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Gépaquette Doorman Ravarume (Bp) (Val-Bisson Doorman)</b>      | 108389250        | 05-15          | 1-362   | 16 222    | 3,69      | 3,14       | 435      | 430      | 429       |
|                            | Ferme Gépaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford               |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Beaucoise Snowman Playa (Flevo Genet. Snowman TI Tv Ty)</b>    | 108047191        | 08-15          | 1-351   | 14 124    | 4,14      | 3,46       | 376      | 415      | 403       |
|                            | Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie-de-Beauce                    |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Starblue Gendy Fever (B) (Crackholm Fever)</b>                 | 107971159        | 05-15          | 2-116   | 15 234    | 4,31      | 3,03       | 384      | 446      | 363       |
|                            | Ferme Yvon Lévesque et Fils SENC, Saint-Gabriel                   |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Conida Jennie Saloon (B) (Sandy-Valley Saloon-Et)</b>          | 108425612        | 07-15          | 1-340   | 13 988    | 4,16      | 3,35       | 376      | 419      | 391       |
|                            | Ferme Collette et Fils inc., Saint-Antoine-sur-Richelieu          |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Purstein Stanleycup Exquise (Bp) (Gillette Stanleycup)</b>     | 108161978        | 07-15          | 2-1     | 13 172    | 4,65      | 3,53       | 349      | 435      | 381       |
|                            | Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon                   |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Beaucoise Jerod Patty (Bp) (De-Su Jerod 1223-Et)</b>           | 108047170        | 07-15          | 1-363   | 13 536    | 3,92      | 3,58       | 364      | 381      | 404       |
|                            | Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie-de-Beauce                    |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Lamaria Halice Saloon (Bp) (Sandy-Valley Saloon-Et)</b>        | 108268368        | 06-15          | 1-364   | 13 117    | 4,27      | 3,27       | 351      | 403      | 361       |
|                            | Delapointe inc., Upton                                            |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Phily Brawler Jacklyn (Bp) (Gen-I-Beq Brawler)</b>             | 107804885        | 08-15          | 2-38    | 13 917    | 3,97      | 3,31       | 361      | 381      | 368       |
|                            | Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville                       |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Noelange Iota Jacinthe (B) (Regancrest Altaiota-Et)</b>        | 108310606        | 06-15          | 1-318   | 13 586    | 3,89      | 3,02       | 372      | 388      | 350       |
|                            | J.N. Beauchemin et Fils inc., Saint-Ours                          |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Paquet Kadeau Stanleycup (Tb) (Gillette Stanleycup)</b>        | 107990098        | 04-15          | 2-111   | 13 732    | 4,43      | 3,2        | 343      | 411      | 346       |
|                            | Ferme Paquet et Frères inc., Amqui                                |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Tiloup Jordan Tirela (B) (Gillette Jordan)</b>                 | 107640711        | 06-15          | 2-44    | 13 654    | 4,06      | 3,1        | 355      | 388      | 344       |
|                            | Ferme Du Loup St-Alex inc., Saint-Alexandre                       |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Drebert Gilbert Cendrine (Bp) (Drebert Gilbert)</b>            | 108526581        | 08-15          | 1-361   | 12 897    | 4,24      | 3,3        | 343      | 388      | 352       |
|                            | Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe                        |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Hill-Hi-Hope Lobster Garabi (B) (Comestar Lobster)</b>         | 107762428        | 09-14          | 2-4     | 12 812    | 4,54      | 3,48       | 326      | 396      | 354       |
|                            | Ferme Rivière Chaude, Pont-Rouge                                  |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Caniel Milhouse Brawler (Tb) (Gen-I-Beq Brawler)</b>           | 107315474        | 08-15          | 1-332   | 12 671    | 4,2       | 3,21       | 345      | 385      | 345       |
|                            | Caniel Holstein, Rigaud                                           |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Ringo Bunnygold Braxton (Bp) (Regancrest S Braxton-Et)</b>     | 108121149        | 04-15          | 2-26    | 13 669    | 3,82      | 3,01       | 356      | 368      | 337       |
|                            | F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias                  |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Vetcow Kkn Letsnow Suzy (Tb) (Velthuis Let It Snow)</b>        | 108295742        | 08-15          | 1-349   | 12 437    | 4,26      | 3,42       | 331      | 376      | 351       |
|                            | Ferme Saindon et Fils inc., Saint-Alexandre                       |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Comestar Liberia Chipper (Tb) (Sandy-Valley Chipper-P-Et)</b>  | 108529733        | 07-15          | 2-5     | 12 813    | 4,02      | 3,27       | 340      | 365      | 343       |
|                            | Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville                       |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Germec Balade Carnival (B) (Shema Carnival-Et)</b>             | 108543407        | 08-15          | 1-281   | 12 540    | 4,04      | 3,09       | 345      | 372      | 331       |
|                            | Ferme Germec, Hérouxville                                         |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Germec Latine Gillespy (Bp) (De-Su Gillespy-Et)</b>            | 108058712        | 07-15          | 1-357   | 13 447    | 3,35      | 3,23       | 361      | 324      | 362       |
|                            | Ferme Germec, Hérouxville                                         |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Speek-Nj Crti Un Cuddles-Et (Bp) (Amighetti Numero Uno Et)</b> | 71619145         | 05-15          | 2-92    | 12 745    | 4,53      | 3,26       | 321      | 393      | 327       |
|                            | Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville                       |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Princy Sailing Holly (B) (Premier-Kerndt Sailing-Et)</b>       | 107964743        | 12-14          | 2-41    | 14 673    | 3,52      | 3,01       | 356      | 340      | 337       |
|                            | Ferme Princy, Sainte-Germaine                                     |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Franguimel Meri Konstantine (B) (Sully Hart Meridian-Et)</b>   | 108499209        | 06-15          | 1-362   | 12 508    | 4,08      | 3,14       | 335      | 367      | 330       |
|                            | Ferme Franguimel inc., Saint-Odilon                               |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |
|                            | <b>Feriane Maritime Nagada (Bp) (Geno Maritime)</b>               | 107809867        | 05-15          | 2-116   | 13 776    | 3,65      | 3,15       | 347      | 342      | 342       |
|                            | Ferme Feriane enr., Saint-Arsène                                  |                  |                |         |           |           |            |          |          |           |

| Classe                                       | Nom de la vache                                                                                                                     | N° d'enr.<br>ou NIP | Date de<br>vêlage | Âge<br>A-J | Lait<br>(kg) | % de<br>gras | % de<br>prot. | MCR<br>lait | MCR<br>gras | MCR<br>prot. |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|------------|--------------|--------------|---------------|-------------|-------------|--------------|
| <b>HOLSTEIN<br/>JUNIOR 2 ANS<br/>(SUITE)</b> | <b>Beaucoise Topside Denali (Tb) (Gen-I-Beq Topside)</b><br>Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie-de-Beauce                          | 108544355           | 08-15             | 1-335      | 13 547       | 3,31         | 3,14          | 361         | 318         | 351          |
|                                              | <b>Despics Wildthing Kerra (B) (Gillette Wildthing)</b><br>Ferme Despics, Palmarolle                                                | 108070226           | 03-15             | 2-39       | 13 064       | 3,79         | 3,39          | 331         | 339         | 354          |
|                                              | <b>Beaucoise Balsam Lozanne (B) (Oconnors Balsam)</b><br>Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie-de-Beauce                             | 108047156           | 07-15             | 2-8        | 12 717       | 3,8          | 3,29          | 337         | 343         | 343          |
|                                              | <b>Legermau Saloon Wheslock (Bp) (Sandy-Valley Saloon-Et)</b><br>Ferme Legermau 2000 inc., Saint-Anicet                             | 108130250           | 07-15             | 2-29       | 11 966       | 4,39         | 3,39          | 317         | 372         | 333          |
|                                              | <b>Darjeanfil Amuse (Bp) (Mapel Wood Brewmaster)</b><br>Entreprise Grain de Vie inc., Mariville                                     | 107954997           | 05-15             | 2-5        | 12 955       | 3,67         | 3,18          | 342         | 338         | 340          |
|                                              | <b>Leothe Sudan Differante (Tb) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et)</b><br>Ferme Leothe inc., Jonquière                                    | 107647874           | 04-14             | 2-57       | 10 829       | 5,45         | 3,78          | 278         | 410         | 330          |
|                                              | <b>Jeanniestar Moogy Facebook (Tb) (Marbri Facebook)</b><br>Ferme Jeanniestar inc., Saint-Charles-de-Bellechasse                    | 107646704           | 03-15             | 2-361      | 17 112       | 4,03         | 3,15          | 383         | 420         | 380          |
| <b>HOLSTEIN<br/>SENIOR 2 ANS</b>             | <b>Gen-I-Beq Lavaman Plume (Tb) (Gen-I-Beq Lavaman)</b><br>Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage                        | 107640256           | 04-15             | 2-364      | 16 361       | 3,89         | 3,24          | 373         | 393         | 379          |
|                                              | <b>Beaucoise Moon Pom (Tb) (Pellerat Moon)</b><br>Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie-de-Beauce                                    | 108046942           | 08-15             | 2-261      | 14 735       | 3,69         | 3,29          | 350         | 344         | 357          |
|                                              | <b>Frohlend Helena Lauthory (B) (Comestar Lauthory)</b><br>Ferme Freiland, Saint-Sylvere                                            | 107676108           | 02-15             | 2-340      | 15 053       | 4,07         | 3,22          | 334         | 369         | 339          |
|                                              | <b>Belle-Riviere Shottle Janette (Bp) (Picston Shottle-Et)</b><br>Ferme Belle-Riviere SENC, Mirabel                                 | 107658032           | 08-15             | 3-62       | 16 974       | 3,94         | 3             | 385         | 405         | 354          |
|                                              | <b>Drahoka Charles Lizotta (Bp) (Cee-Whit Shottle Charles-Et)</b><br>Ferme Drahoka enr., Kamouraska                                 | 107437391           | 02-15             | 3-53       | 16 948       | 4,21         | 2,98          | 368         | 422         | 344          |
| <b>HOLSTEIN<br/>JUNIOR 3 ANS</b>             | <b>Jeanniestar Maggyta Iota (Tb) (Regancrest Altaiota-Et)</b><br>Ferme Jeanniestar inc., Saint-Charles-de-Bellechasse               | 107646696           | 03-15             | 3-61       | 16 429       | 3,8          | 3,09          | 356         | 369         | 345          |
|                                              | <b>Pierstein Goldwyn Grace (Tb) (Braedale Goldwyn)</b><br>Ferme Boisblanc Holstein, Saint-Justin                                    | 107413806           | 04-15             | 3-58       | 14 825       | 4,11         | 3,43          | 330         | 369         | 356          |
|                                              | <b>Danastar Charlie Tary (Tb) (Mr Chassity Charlie-Et)</b><br>Danastar Holstein, Saint-Léon-le-Grand                                | 107890238           | 07-15             | 3-18       | 14 772       | 4,04         | 3,11          | 342         | 371         | 328          |
|                                              | <b>Vieuxsaule Snowman Katou (Bp) (Flevo Genet. Snowman TI Tv Ty)</b><br>Les Fermes J.-C. Lafortune et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan | 107335934           | 03-15             | 3-91       | 16 265       | 3,66         | 3,06          | 350         | 348         | 336          |
|                                              | <b>Jar-Lait Satisfaction Nobuo (Chartroise Satisfaction-Et)</b><br>Ferme Gépaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford              | 106849383           | 01-15             | 3-302      | 17 416       | 4,06         | 3,32          | 356         | 393         | 375          |
|                                              | <b>Sully Hartford Snwmn 285-Et (Tb) (Flevo Genet. Snowman TI Tv Ty)</b><br>Ferme Réjean Garon inc., Saint-Denis                     | 70372007            | 05-15             | 3-310      | 18 154       | 3,51         | 3,03          | 382         | 365         | 364          |
|                                              | <b>Trefle Beldavid R S B Fame (Tb) (Regancrest S Braxton-Et)</b><br>Ferme des Trèfles inc., Sainte-Victoire-de-Sorel                | 106847092           | 04-15             | 3-221      | 17 895       | 3,53         | 2,83          | 379         | 365         | 338          |
| <b>HOLSTEIN<br/>SENIOR 3 ANS</b>             | <b>Dupotier Fever Donada (B) (Crackholm Fever)</b><br>Ferme Dupotier inc., Saint-Donat-de-Rimouski                                  | 106737775           | 07-15             | 3-362      | 16 282       | 3,57         | 3,23          | 348         | 334         | 348          |
|                                              | <b>Micheret Mika Wisconsin (Tb) (Ste-Pen Wisconsin)</b><br>Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin                                      | 106905630           | 06-15             | 4-182      | 20 583       | 4,16         | 3,01          | 422         | 476         | 400          |
|                                              | <b>Gépaquette Final Cut Missy (Bp) (Gillette Final Cut)</b><br>Ferme Gépaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford                  | 107293667           | 08-15             | 4-59       | 17 075       | 4,32         | 3,54          | 360         | 414         | 395          |
|                                              | <b>Kamlake Galor Autumn (Tb) (Scientific Destry-Et)</b><br>Ferme Valmont Drolet et Fils inc., Saint-Raymond-de-Portneuf             | 106500764           | 06-15             | 4-159      | 16 894       | 4,89         | 3,17          | 348         | 459         | 345          |
|                                              | <b>Beaucoise Beacon Plone (Tb) (End-Road Beacon-Et)</b><br>Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie-de-Beauce                           | 106890711           | 04-15             | 4-55       | 18 054       | 3,76         | 3,05          | 369         | 377         | 358          |
|                                              | <b>Plainelac Duplex Saulyne (Ex) (Mesland Duplex-Et)</b><br>Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse                   | 106594452           | 02-15             | 4-136      | 16 565       | 4,46         | 3,44          | 325         | 395         | 356          |
|                                              | <b>Gépaquette Beacon Ravime (Bp) (End-Road Beacon-Et)</b><br>Ferme Gépaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford                    | 106679879           | 06-15             | 4-117      | 16 678       | 3,77         | 3,16          | 346         | 353         | 344          |
| <b>HOLSTEIN<br/>JUNIOR 4 ANS</b>             | <b>Duchesnet Mburns Gervaise (Bp) (Dudoc Mr Burns)</b><br>Ferme H R D Duchesne inc., Saint-Narcisse-de-Rimouski                     | 106756219           | 06-15             | 4-108      | 16 130       | 3,81         | 3,43          | 335         | 346         | 361          |
|                                              | <b>Sicy Lidia Dundee (Tb) (Regancrest Dundee-Et)</b><br>Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon                             | 106311684           | 02-15             | 4-151      | 17 023       | 3,87         | 3,24          | 334         | 352         | 345          |
|                                              | <b>Petitclerc Atwood Mist (Ex) (Maple-Downs-I G W Atwood)</b><br>Ferme J.P. Petitclerc et Fils inc., Saint-Basile                   | 106756986           | 03-15             | 4-239      | 16 164       | 5            | 3,43          | 317         | 430         | 346          |
|                                              | <b>Dubeau Damion Hamada (Ex) (Erbacres Damion)</b><br>Ferme Barthélemy SENC, Saint-Barthélemy                                       | 106995763           | 03-15             | 4-184      | 16 146       | 4,42         | 3,24          | 317         | 382         | 329          |
|                                              | <b>Paquet Kellie Dundee (Bp) (Regancrest Dundee-Et)</b><br>Ferme Paquet et Frères inc., Amqui                                       | 104982537           | 01-15             | 6-301      | 22 550       | 4,32         | 3,15          | 412         | 485         | 421          |
|                                              | <b>Frohlend Jasper Rose (Ex) (Wilcoxview Jasper-Et)</b><br>Ferme Freiland, Saint-Sylvere                                            | 105504960           | 03-15             | 6-149      | 22 878       | 3,84         | 3,07          | 430         | 450         | 425          |
|                                              | <b>Lamaria Jackie Simms (Tb) (Domicole Simms)</b><br>Delapointe inc., Upton                                                         | 106658618           | 08-15             | 5-138      | 17 588       | 4,09         | 3,14          | 354         | 387         | 348          |
| <b>HOLSTEIN<br/>ADULTE 5 ANS +</b>           | <b>Coti Stallion Dawny (Ex) (Kerndt Stallion)</b><br>Ferme Montréal SENC, Les Cèdres                                                | 106307452           | 08-15             | 5-9        | 17 644       | 3,94         | 3,11          | 357         | 376         | 347          |
|                                              | <b>Charlesview Denzel Wanna (Tb) (La Presentation Denzel)</b><br>Ferme Charlesview inc., Saint-Anicet                               | 106200083           | 04-15             | 5-177      | 17 081       | 3,53         | 3,44          | 332         | 319         | 365          |
|                                              | <b>Bona Swat Cora (B) (Bridon Swat)</b><br>Ferme Bona 2012 inc., Saint-Bonaventure                                                  | 107192977           | 07-15             | 3-45       | 10 012       | 5,27         | 3,78          | 359         | 345         | 357          |
|                                              | <b>Brown Heaven J Fancy Et (Tb) (Jolahofs Polo Jongleur Et *Tm)</b><br>Ferme Brown Heaven SENC, Verchères                           | 107363037           | 06-15             | 1-273      | 11 472       | 4,29         | 3,77          | 385         | 403         | 415          |
| <b>JERSEY<br/>JUNIOR 3 ANS</b>               |                                                                                                                                     |                     |                   |            |              |              |               |             |             |              |
| <b>SUISSE BRUNE<br/>JUNIOR 2 ANS</b>         |                                                                                                                                     |                     |                   |            |              |              |               |             |             |              |

# Novalait investit dans trois nouveaux projets de recherche laitière

- Novalait a sélectionné trois nouveaux projets de recherche pour leur potentiel de retombées à la ferme et à l'usine. Le point commun de ces trois projets : l'utilisation de la génétique, la génomique ou l'épigénétique comme moyen d'arriver à des résultats concrets et appliqués.



## Reporter à 120 jours l'insémination des vaches en stress métabolique : une idée à valider pour la santé et la rentabilité des troupeaux

La productivité des vaches est toujours à la hausse, ce qui constitue un exploit qui n'est pas sans conséquence. Chez les hautes productrices, les performances laitières sont parfois associées à une fertilité réduite et un déficit énergétique durant la lacta-

tion. Alors comment est-il possible de maintenir ou même d'augmenter la productivité sans nuire à la fertilité?

L'objectif de ce projet de recherche est donc d'offrir aux producteurs un outil diagnostique pour déterminer l'état énergétique des vaches en lactation ainsi que les avantages et

inconvénients économiques et biologiques à reporter l'insémination des vaches en stress métabolique à 120 jours plutôt que 60 jours post-partum, grâce à une analyse économique et épigénétique.

### RETOMBÉES POTENTIELLES

Identifier les embryons qui seront différents entre les jours 60 et 120, particulièrement chez les vaches à BHB (corps cétoniques dans le sang) élevé. Cette distinction vise à choisir des marqueurs associés au statut métabolique. Ces marqueurs intégrés comme indicateurs dans un outil diagnostique pourront servir à plusieurs fins : suivi de troupeau pour choisir les génisses à garder, outil pour moduler la valeur relative des embryons et animaux produits selon la production de la mère. Ces outils serviront à développer des pratiques de gestion basées sur des mesures à la naissance (biomarqueurs) et dans le lait (BHB).

## EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Reproduction, santé animale

OBJET DE LA RECHERCHE : Développer un outil diagnostique pour déterminer l'état énergétique des vaches en lactation ainsi que les avantages et inconvénients économiques et biologiques à reporter l'insémination des vaches en stress métabolique du jour 60 au jour 120 post-partum.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Meilleure gestion de la santé des vaches et amélioration de l'efficacité technico-économique

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Entente de partenariat pour l'innovation en production et en transformation laitières NOVALAIT-CRIBIQ-FRQNT et le CRSNG

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : **Marc-André Sirard**, chercheur, Centre de recherche en reproduction, développement et santé intergénérationnelle, Département des sciences animales, Université Laval, Marc-andre.sirard@fsaa.ulaval.ca



## Améliorer les caractères de santé et de fertilité chez la vache laitière par une approche génomique alternative



FRANÇOIS PINARD

### EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Fertilité, santé animale, reproduction

OBJET DE LA RECHERCHE : Développer un outil diagnostique qui générera des scores de diversité génétique à utiliser pour la sélection des sujets dans les troupeaux laitiers

RETOMBÉES POTENTIELLES : Outil diagnostique pour les sélectionneurs, amélioration des caractères de santé et de fertilité chez les vaches.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Entente de partenariat pour l'innovation en production et en transformation laitières NOVALAIT-CRIBIQ-FRQNT et le CRSNG

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : **Claude Robert**, chercheur, Centre de recherche en reproduction, développement et santé intergénérationnelle, Département des sciences animales, Université Laval, [claudio.robert@fsaa.ulaval.ca](mailto:claudio.robert@fsaa.ulaval.ca)

Comment diversifier les parties du génome impliquées dans les caractères de santé et de fertilité sans recourir aux croisements? Selon le modèle général, avoir deux copies de la meilleure version représente la meilleure combinaison génétique. Pourtant, il est connu que certains caractères réagissent mieux au croisement entre les races, dont notamment les caractères associés à la santé et à la fertilité. Ceci implique que, pour certains caractères, la meilleure combinaison est d'avoir deux versions différentes. La production laitière au Québec et au Canada n'est pas basée sur le croisement entre les races pour favoriser l'hétérogénéité génétique. Viser une diversification globale du génome irait même à l'encontre des gains génétiques réalisés au cours des 40 dernières années. Chercher la diversité à l'intérieur de la race holstein devient donc intéressant.

Par ce projet, on cherche à développer un outil d'analyse génomique visant à utiliser la variabilité génétique présente dans la race holstein. Le but est de diversifier certaines régions précises du génome qui sont connues pour être impliquées dans les caractères de santé et de fertilité et ainsi améliorer ces caractères qui répondent mal aux processus de sélection actuels en utilisant la diversité génétique existante dans la race.

### RETOMBÉES POTENTIELLES

Générer un score de diversité génétique qui pourra s'appliquer pour évaluer le patrimoine génétique d'un animal ou pour estimer le potentiel de diversification lors d'un accouplement. Il est permis de croire qu'à valeur génomique égale, l'animal qui aura une valeur plus élevée pour le score de diversité génétique devrait devenir plus intéressant pour améliorer les caractères de santé et de fertilité.

Pour un rappel sur la génétique traditionnelle, la génomique et l'épigénétique, revoir la chronique recherche dans *Le producteur de lait québécois*, novembre 2014.



## Rechercher les microflore des laits et des fromages d'ici

La qualité du lait a une grande influence sur la fabrication et l'affinage des fromages. Depuis peu, les techniques génomiques ont contribué à la compréhension des écosystèmes microbiens laitiers. Plusieurs espèces de bactéries, de levures et de moisissures ont été identifiées dans les fromages sans que leurs rôles (positif ou négatif) et activités (production de composés aromatiques) n'aient été décrits dans le processus d'affinage des fromages.

Ce projet de recherche métagénomique veut identifier la microflore résultant de l'affinage de plusieurs fromages du terroir québécois à l'aide de la génomique. Il vise aussi à comprendre les rôles et activités des espèces de bactéries, de levures et de moisissures typiques afin de prédire la production des composés aromatiques qui donnent le goût et les saveurs aux fromages du terroir.

### RETOMBÉES POTENTIELLES

Améliorer les techniques d'affinage des fromagers québécois. À moyen terme, il sera possible de déterminer l'influence des paramètres de fabrication des fromages sur le développement des microflore et diminuer la variation dans la fabrication, réduisant ainsi les pertes. Aussi, les fromageries disposeront d'arguments pour obtenir certaines certifications ou appellations.

## EN UN CLIN D'OEIL

**CHAMP D'APPLICATION :** Transformation, qualité du lait, affinage des fromages

**OBJET DE LA RECHERCHE :** Identifier les microflore des fromages québécois et prédire la production des composés aromatiques à l'aide de la génomique

**RETOMBÉES POTENTIELLES :** Amélioration des techniques d'affinage, détermination de l'influence des paramètres de fabrication des fromages dans la qualité finale du produit, processus facilité pour l'appellation des fromages d'ici.

**RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR :** Entente de partenariat pour l'innovation en production et en transformation laitières NOVALAIT-CRIBIQ-FRQNT et le CRSNG

**POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE :** Steve Labrie, chercheur, Département des sciences et technologies des aliments, Université Laval, [steve.labrie@fsaa.ulaval.ca](mailto:steve.labrie@fsaa.ulaval.ca)

**Novalait**  
Catalyseur de recherche

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur

**[www.novalait.ca](http://www.novalait.ca)**

à la section « Recherche »,  
vous y trouverez tous les  
projets en cours. Continuez de  
suivre la chronique recherche,  
les résultats feront l'objet de  
futurs articles également. ■



# Agi-Pompe articulée à 1000 RPM

Bénéficiez de toute la puissance de votre pompe!

Quand il est question de gestion du fumier, les éleveurs ne méritent rien de moins que des équipements qui allient la haute performance avec un maximum de durabilité. Le but de GEA est de faciliter le travail exigeant qu'est celui de gérer le fumier sur la ferme et d'offrir à sa clientèle une gamme complète d'équipements répondant à leurs hauts standards de qualité et de performance. L'Agi-Pompe articulée est maintenant disponible avec un entraînement direct à 1 000 RPM – Bénéficiez de toute la puissance de votre pompe!

Par **VÉRONIQUE FAUTEUX**, Clinicienne en médecine bovine préventive et curative, Clinique ambulatoire bovine, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

# Objectif: gestante à la première insémination

- L'utilisation de certains outils d'observation et le travail d'équipe avec son médecin vétérinaire peuvent contribuer au succès à la première saillie.



L'atteinte de bonnes performances en reproduction est une nécessité dans les entreprises laitières. Des vêlages à intervalles réguliers et rapprochés permettent d'obtenir une plus grande quantité moyenne de lait par vache par année. En effet, en raccourcissant l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux pics de production laitière, la production totale est augmentée.

Dans un monde idéal, les vaches deviendraient toujours gestantes à la première insémination. En réalité, au Québec, le taux de succès à la première saillie se situe plutôt autour de 35 % alors que l'on vise plus de 45 % à 50 %.

Il est généralement recommandé de laisser une période de 50 jours entre le vêlage et la première insémination. Cette période, qu'on appelle la période d'attente volontaire, permet une bonne involution de l'utérus ainsi qu'un retour de la cyclicité normale des

vaches en début de lactation. Du point de vue du troupeau, il est important que 100 % des vaches soient inséminées rapidement après cette période. L'intervalle vêlage-vêlage visé est de 365 jours et la gestation bovine dure environ 282 jours, la saillie fécondante est donc espérée avant 80 jours en lait (JEL). La détection de chaleurs ou l'utilisation de protocoles hormonaux systématiques chez les vaches en début de lactation sont des options pour aider les éleveurs à atteindre les objectifs pour cette première insémination. Dans un cas ou dans l'autre, plusieurs défis sont à relever pour que celle-ci mène à une gestation.

Pour qu'une insémination mène à une gestation, il doit y avoir ovulation, fécondation de l'ovule par le spermatozoïde, puis implantation de l'embryon dans l'utérus.

## L'OVULATION

Chez les vaches, la fonction ovulatoire est en pause pendant quelques semaines suivant le vêlage. Dans un troupeau moyen normal, 60 % des vaches n'ovulent pas dans les premiers 21 JEL, elles sont en phase « anovulatoires », ensuite, cette proportion diminue à 50 % à 30 JEL, puis 20 % à 60 JEL. Après 60 JEL, 80 % des vaches devraient donc présenter une ovulation normale. Malheureusement, la proportion de vaches en phase anovulatoire peut être plus importante dans certains troupeaux et provoquer une diminution du succès à la première insémination. La présence d'anovulation peut être diagnostiquée par votre médecin vétérinaire à l'aide de deux examens transrectaux à 14 jours d'intervalle. Par ailleurs, il est souhaitable que le troupeau ne compte pas plus de 20 % de vaches en phase anovulatoire à 60 JEL.

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

**GILLES FECTEAU**, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, ZOETIS; **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Clinique vétérinaire St-Tite; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : [gilles.fecteau@umontreal.ca](mailto:gilles.fecteau@umontreal.ca).

Un des facteurs importants liés à une augmentation de la proportion de vaches anovulatoires est la présence d'un déficit énergétique en période péripartum. Au sein d'un troupeau, on peut dire que le bilan énergétique est négatif et qu'il y a un problème en période péripartum lorsque plus de 20 % des vaches sont en hypercéténémie dans les 15 premiers JEL.

Lorsqu'un déficit énergétique en période péripartum est diagnostiqué dans un troupeau, il est nécessaire de revoir le programme alimentaire au complet. Le tarissement et la période de transition sont des périodes très importantes. Le niveau d'énergie dans les rations prévues est-il inférieur, égal ou supérieur à la demande? Les vaches consomment-elles la quantité de matière sèche prévue? Les aliments ont-ils changé depuis les dernières analyses? Qu'en est-il du confort et du niveau de stress de l'animal?

D'autres facteurs de risque peuvent également mener à l'anovulation. Des maladies fréquentes en début

de lactation (mammites, affections utérines, boiteries, etc.) mènent à la présence d'inflammation chronique et empêchent la cascade hormonale normale menant à l'ovulation. Encore une fois, un suivi médical serré de la période péripartum prend tout son sens.

### LA FÉCONDATION

Pour qu'il y ait fécondation de l'ovule par le spermatozoïde, de grands principes doivent être respectés. Un spermatozoïde viable doit rejoindre l'ovule, et ce, dans un environnement sain. Ainsi, tout ce qui concerne le moment de l'insémination par rapport à l'ovulation, la qualité de la semence, la technique d'insémination ainsi que le milieu utérin peut avoir un impact sur la fécondation.

L'observation attentive des chaleurs ou l'utilisation de protocoles hormonaux avec insémination à temps fixe permettent d'obtenir une insémination synchronisée avec l'ovulation. Mentionnons que le respect

minutieux des protocoles hormonaux (produit, dose, moment) est essentiel à l'obtention d'une ovulation et à sa synchronisation avec l'insémination. Des protocoles mal respectés peuvent mener à un mauvais succès à la première saillie.

La qualité de la semence et la technique d'insémination sont des critères contrôlables grâce à des équipements adaptés et un inséminateur formé, qu'il soit d'un centre d'insémination ou de la ferme.

La présence de maladie utérine diminue la fécondité. Même le plus fort des spermatozoïdes ne pourra faire son travail dans un environnement plein de pus! Deux conditions fondamentales sont liées à des performances en reproduction réduites. La première est la présence d'écoulement vaginal purulent (endométrite clinique, visible à l'œil nu), la seconde est la présence d'une grande quantité de cellules inflammatoires dans l'endomètre (membrane interne) de l'utérus (endométrite subclinique, non visible à

# Durable – Fiable – de grande qualité



SERV 6.50



TRACTION CONTROL

### SERV 6.50 Charrues

- Qualité de labour et utilisation optimale
- Conception robuste
- Corps de charrue pour toutes les terres
- Rentabilité à grande échelle

POETTINGER CANADA INC.  
650 Rte 112, St-Césaire, Qc J0L 1T0  
Tél. 450-469-5594, info@poettinger.ca  
www.poettinger.ca

**PÖTTINGER**

185260



l'œil nu). Chacune de ces conditions a un effet individuel sur la reproduction et ces effets s'additionnent quand ils se présentent simultanément. Au sein du troupeau, on souhaite que moins de 20 % des vaches entre 30 et 45 JEL soient affectées par l'une ou l'autre de ces conditions.

Le diagnostic de l'écoulement vaginal purulent peut être établi à l'aide d'un métrichéck ou d'un vaginoscope par votre médecin vétérinaire. L'endométrite subclinique peut, quant à elle, être diagnostiquée par un test d'estérase leucocytaire. Ces deux méthodes diagnostiques sont bien décrites dans l'article « Détecter l'endométrite subclinique à la ferme », de Jocelyn Dubuc et José Denis-Robichaud, publié dans le numéro d'avril 2016 du *Producteur de lait québécois*.

Une contamination utérine par des bactéries est inévitable au vêlage, puisque le col s'ouvre et l'utérus est exposé au milieu extérieur. Toutefois, si la contamination n'est pas excessive et que le système immunitaire de l'animal est bon, l'environnement utérin devrait redevenir propice à la fécondation et à la nidation dans les 30 premiers jours suivant le vêlage.

Ainsi, tout facteur nuisant au système immunitaire de la vache a un effet sur sa santé utérine. En présence de plus de 20 % de maladies utérines entre 30 et 45 JEL, il est primordial de bien évaluer la fonction immunitaire. Un apport adéquat en vitamines, en minéraux et en énergie est nécessaire pour le bon fonctionnement du système immunitaire.

### L'IMPLANTATION DE L'EMBRYON

L'implantation de l'embryon correspond au moment où l'embryon s'installe dans l'utérus et s'appose à la membrane utérine. C'est la nidation et l'établissement du contact mère-fœtus qui pourront ainsi subvenir aux besoins du fœtus en développement. Elle est complétée en 30 à 45 jours chez la vache.

Comme pour la fécondation, les maladies utérines précédemment discutées nuisent à l'implantation et peuvent causer des mortalités embryonnaires.

L'implantation est négativement affectée par la présence d'urée sanguine trop élevée. L'urée trop élevée modifie le pH (niveau d'acidité) utérin et devient embryotoxique à partir

de 18 mg/dl, lorsque mesurée dans le lait. Il est peu fréquent que l'urée cause une baisse du succès à la première insémination seulement. Habituellement, lorsque l'urée est en cause, le problème est généralisé à toutes les saillies. Donc, il est important de garder cette possibilité en tête, surtout lorsque l'alimentation des vaches en début de lactation diffère de celle des vaches plus avancées.

Finalement, les problèmes de conception peuvent également être causés par différents agents infectieux (virus ou bactéries) ou la présence de mycotoxines. Cependant, ceux-ci affectent habituellement toutes les saillies et la recherche de ces agents vient souvent après avoir éliminé les autres causes précédemment énumérées.

En conclusion, le succès à la première saillie est déterminé par une multitude de facteurs. Plusieurs d'entre eux sont reliés à la période de transition péripartum. Nombre d'outils de surveillance sont disponibles pour mieux comprendre ce qui se passe. Un travail d'équipe avec votre médecin vétérinaire et votre nutritionniste est gage de succès! ■

# LACTOREMPLACEURS GOLIATH

CROISSANCE RECHERCHÉE ICI

POUR UN  
DÉMARRAGE  
RÉUSSI

XLR 27-16  
XLR ACC

**Nouveau**  
24-17 PERFO  
21-18 PL FLEX



Issus  
des recherches  
effectuées par :



Les lactoreplaceurs GOLIATH sont adaptés  
aux besoins d'aujourd'hui

- Optimisez la croissance des veaux
- Profitez de leur potentiel génétique
- Réduisez l'âge au premier vêlage

Parlez-en à votre expert-conseil



[www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)

Par JULIE GÉLINAS, directrice, et MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion, Marketing, PLQ

## Les fromages d'ici n'ont vraiment rien à envier aux autres!

À L'AUBE DE LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE QUI PERMETTRA PROCHAINEMENT UN PLUS GRAND ACCÈS AUX IMPORTATIONS DE FROMAGES EUROPÉENS SUR NOTRE MARCHÉ, NOUS DEVONS CRÉER UNE PRÉFÉRENCE ENCORE PLUS FORTE POUR LES FROMAGES QUÉBÉCOIS.

### TÉLÉVISION

#### Benoît visite l'Europe

Un sondage web mené par la firme de recherche Ipsos a permis de conclure qu'il était approprié de ramener à l'écran notre ludique personnage Benoît, celui qui croit connaître tout sur tout. Son poids média connaît un succès incontestable et les derniers messages télé démontraient une excellente capacité à accroître les intentions de consommation, la profondeur de connaissance et les perceptions entourant les fromages d'ici.

C'est avec la nouvelle signature *Les fromages d'ici n'ont rien à envier aux autres* que la campagne télévisée a été lancée en octobre lors des émissions de grande écoute, comme *Les pêcheurs* et *Unité 9*, et se poursuivra jusqu'à la fin de décembre. Les Fromages d'ici nous replongent donc dans la vie de Benoît qui, avec la même assurance inégalée et ses propos pas toujours justes, nous partagera cette fois son amour incontestable pour les fromages québécois lors d'un voyage en Europe.

#### Italie

Dans un premier temps, Benoît et Émilie sont en Italie, attablés sur une terrasse. Un serveur leur offre d'ajouter du parmesan à leurs plats. « *No gracias* » (non merci en espagnol), répond Benoît. Puis : « On a adoré votre tour de Peace (tour de Pise), la Cité du fatigant (Cité du Vatican), les frasques (fresques) de Michel-Ange, la femme fontaine de Trévi (fontaine de Trevi), mais vos fromages... » Le serveur paraît perplexe. ÉMILIE. – Benoît, je pense qu'y comprend pas. BENOÎT. – C'est sûr, y a jamais goûté nos fromages!



### Alter ego (France)

L'aventure européenne se poursuit en France. Alors que Benoît et Émilie visitent un vignoble, ils font l'étonnante rencontre d'un serveur à la personnalité drôlement similaire à celle de Benoît. Enchanté de lier connaissance avec un cousin québécois, il raconte son voyage au Québec et dit ne pas avoir trouvé très impressionnant le « stade alambic » (stade olympique). Benoît le relance : « Le stade a été construit par un architecte français. » [...] « Et je vous avoue pas très fana du truc que vous mangez tout le temps, la "routine" (poutine) », ajoute le serveur français avant de leur offrir un assortiment de fromages que Benoît, « sans façon ! », s'empresse de refuser.

### Suisse

Enfin, le voyage de Benoît et d'Émilie s'achève en Suisse où ils se retrouvent en compagnie d'autres couples autour d'une fondue au fromage de la région. Benoît pique à quelques reprises son croûton sur sa fourchette et, chaque fois, le fait volontairement tomber dans le caquelon, à l'insu des autres. Sa voisine de gauche s'assure de lui rappeler la tradition du baiser. Et chaque fois, Benoît s'exécute sans broncher. Voyant que la dame est ravie, son mari devient de plus en plus suspicieux tandis qu'Émilie questionne discrètement Benoît, qui avoue : « J'veux juste pas manger leur fromage ! »

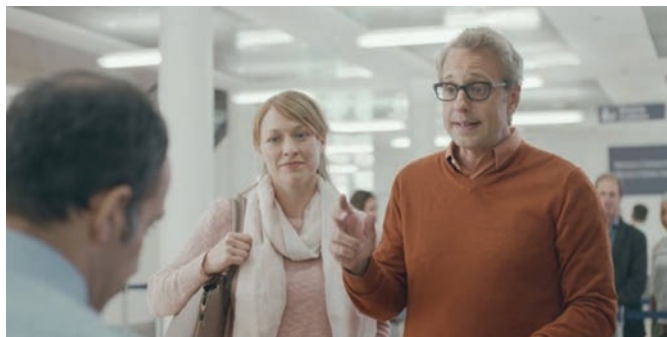
### Douanier

Le clou de l'année sera le passage de Benoît au poste-frontière où il raconte au douanier son voyage en Europe. « On est allé, dit-il, au Musée du Loup (Musée du Louvre), à la place de la Pastille (place de la Bastille) et en Côte d'Azote (Côte d'Azur), on a voyagé en TVQ (TGV) et on a joué à la patente (pétanque) en buvant du pastiche (pastis). » Ramenant notre voyageur à l'ordre, le douanier lui demande s'il rapporte des produits laitiers européens. « Oh! que non », s'empresse de répondre Benoît.

### Père-fils

Alors que son père travaille dans le garage sous le capot de sa voiture, Benoît demande : « Est-ce que je me trompe tout le temps, comme quand j'étais petit ? » Il explique : « J'avais l'impression que les gens se moquaient de moi à Londres quand je leur ai demandé à quelle heure sonnait le Bing Bang (Big Ben). » Même chose à Paris et en Espagne lorsqu'il s'informe où se trouve le cimetière du « père Latable » (cimetière Père-Lachaise) et le chemin de « Compostage » (Compostelle). Le vieil homme est sans mot, et Benoît continue : « Ou encore quand j'ai dit qu'on a du meilleur fromage au Québec. » « T'as raison pour le fromage ! », répond cette fois-ci son père, au grand soulagement de Benoît.

Le plan de fermeture de chaque message télé présente une très grande variété de fromages québécois et rappelle que les fromages d'ici n'ont rien à envier aux autres. Bien que la télévision demeure le média par excellence, la campagne est également appuyée par une intégration imprimée et numérique, en plus d'activités promotionnelles en magasins et dans les événements.



## MAGAZINES

Les nouvelles publicités imprimées Fromages d'ici présentent des illustrations de deux personnages dans lesquelles le Québécois (à gauche), se retrouve devant un fromage et étire un de ses bras à travers sa fenêtre jusqu'en Europe où il se pointe dans la fenêtre du personnage de droite, un Suisse, un Français ou un Italien. On peut y lire la signature *Pas besoin de passer par l'Italie. Les fromages d'ici n'ont rien à envier aux autres*, par exemple, rappelant aux lecteurs que des fromages québécois de grande qualité sont fabriqués dans le respect des traditions européennes.



Ces publicités ont été déployées en format pleine page dans les magazines *Cuisine futée* (1<sup>er</sup> numéro lancé en août), *Ricardo* (4 éditions d'août à décembre), *Châtelaine* (octobre) et *Véro* (automne et Noël).

Un format de publicité tiers de page différent a été utilisé dans deux éditions consécutives du magazine *Coup de pouce* (octobre et novembre), permettant de mettre de l'avant des produits spécifiques et l'image de marque dans un contexte éditorial privilégié.

Dans chaque édition, les publicités apparaissent adjacentes à deux recettes contenant du fromage dans la section « Cuisine ». Par exemple, à gauche d'une recette de sauce Alfredo, notre publicité rappelle aux lecteurs que les parmesans d'ici séduisent aussi les palais d'ailleurs et qu'ils n'ont rien à envier aux autres. Au total, quatre recettes ont permis de promouvoir les parmesan, suisse, brie et feta d'ici.

## INTÉGRATIONS DANS LES MAGAZINES ET DANS LES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION



Jusqu'à un certain point, l'intégration publicitaire dans les magazines ou les émissions télévisées permet d'influencer le contenu, notamment par la sélection des fromages mis de l'avant. Le logo Fromages d'ici y apparaît à titre de collaborateur, tant dans les recettes qu'en page couverture d'une revue. Cette approche vient grandement appuyer notre campagne publicitaire, car elle invite les gens à choisir et à cuisiner les fromages d'ici.

Des intégrations ont été réalisées avec les magazines *Tellement bon!* (août – Spécial pizza + concours *Fromages d'ici*), *Moi, je fais mon lunch* (Tablée des chefs en août – Salade), *La Semaine* (septembre – 5 recettes pommes et fromages; novembre – 3 recettes avec 1 fromage), *Zeste* (automne – Collations; hiver – Plateau du temps des Fêtes), *Dinette* (automne – Fromages en camping; hiver – Les plus beaux emballages) et *Châtelaine* (Noël – Fondue aux trois fromages).





En télévision, de nombreuses intégrations de fromages et de fromageries auront été vues cette année dans les émissions *Le Combat des villes* à ICI Radio-Canada (juin à septembre), *Max L'Affamé vous reçoit* à Zeste Télé (août à novembre), *Les Gourmands* à ICI Radio-Canada (septembre à décembre) et *La Relève* à TVA (octobre à décembre). En plus d'influencer le choix des fromages et des fromageries, les Fromages d'ici signent des panneaux d'ouverture et de fermeture personnalisés aux couleurs de notre campagne publicitaire. Aussi, des messages d'autopromotion déployés par les chaînes télévisées permettent aux Fromages d'ici de bénéficier d'une visibilité multiplateforme, tant à la télé, sur le web qu'en imprimé. Pour ne chiffrer que celle-là, notons que plus de 65 fromages auront été servis aux invités de l'émission *Max L'Affamé* au cours des 13 épisodes.



## NUMÉRIQUE

Le site web de Ricardo présente un dossier spécial Fromages d'ici de septembre à décembre où beaucoup de contenu permet d'éduquer et d'inspirer les consommateurs à opter pour les fromages du Québec. On y présente, entre autres, comment cuisiner trois recettes avec le même fromage, ainsi que des options québécoises aux fromages d'ailleurs. Cette section est aussi reliée aux chroniques *Coup de cœur Fromages d'ici* de Ricardo dans son magazine.



D'octobre à décembre, les usagers de *La Presse+* sont invités à composer leur propre plateau de fromages selon différentes origines : la France, la Suisse et l'Italie. Une seconde publicité interactive les invite à deviner l'origine de fromages d'apparence européenne en installant des drapeaux représentant leur supposé lieu d'origine. Une fois l'activité complétée, les drapeaux deviennent tous des drapeaux québécois, pour apprendre à l'utilisateur que tous ces fromages sont en fait des fromages d'ici, avec possibilité d'être redirigé sur la page campagne du site Fromagesdici.com.

Par ailleurs, neuf minifilms web (*pre-roll*) ont également été réalisés afin d'être insérés en début de visionnement de vidéos sur YouTube, dans des catégories reliées à l'alimentation, par exemple. Dans 3 formats de 15 secondes, on voit d'abord des Européens dégustant des fromages d'ici inspirés de leur pays d'origine et qui n'y sont pas indifférents. Chaque 15 secondes est ensuite reciblée avec 6 formats de 6 secondes présentant un fromage précis, cette fois-ci mettant en scène des Québécois.

Des bannières web déclinent également des *pre-roll* et redirigent les internautes vers la page de campagne publicitaire du site web des Fromages d'ici. Un positionnement ciblé des bannières est effectué en fonction du contexte où se trouve l'internaute. Par exemple, une personne qui cherche un site pour organiser un voyage en France a de bonnes chances de voir apparaître une bannière *Pas besoin de passer par la France. Les fromages d'ici n'ont rien à envier aux autres.*



## LA TOURNÉE DES FROMAGES D'ICI

Depuis la fin septembre, le camion La Tournée des Fromages d'ici sillonne le Québec, faisant déguster gratuitement des échantillons de *grilled-cheese* dans le but d'intensifier la préférence des consommateurs pour les fromages d'ici et leur prouver qu'ils n'ont rien à envier aux autres.

À chaque endroit visité, un fromage de la région est mis en vedette dans une recette. L'équipe sur le terrain recueille également les commentaires et les questions des gens, les informe sur le fromage utilisé et à propos du fait qu'il vient de la région. Puis, elle les incite à consulter le site des Fromages d'ici et celui de la tournée pour accéder à la recette, à une vidéo de 30 secondes présentant le portrait du fromager, un vox pop et la liste des événements. Pour tous les détails: [TourneeFromagesdici.com](http://TourneeFromagesdici.com).



## LE SITE DES FROMAGES D'ICI PRÉSENTE SES FROMAGES EUROPÉENS

Le site [fromagesdici.com/ourcheeses.com](http://fromagesdici.com/ourcheeses.com) demeure la référence quant aux fromages de chez nous; il a reçu plus d'un million de visites en 2015 et le cap des 500 fromages répertoriés a été franchi en 2016.

Une page de campagne a été créée sur le site où l'on rappelle aux internautes que le Québec fabrique de nombreux fromages de type européens. Une tuile en page d'accueil du

site les dirige vers cette page de campagne qui arbore des thématiques par pays d'origine et par sous-catégories. Par exemple, sous les Suisses d'ici apparaissent les sous-catégories Suisse d'ici, Raclette d'ici et Fondues d'ici.

De plus, lorsque des fiches de fromages appartenant à l'une des thématiques sont consultées, une bannière *Pas besoin de passer par l'Europe s'affiche au bas de la page.*



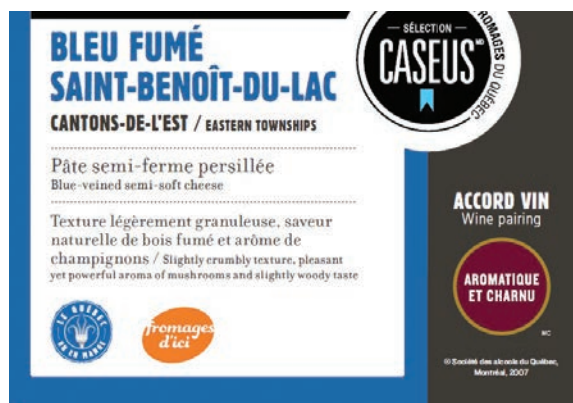
## GRANDES CHAÎNES D'ALIMENTATION

D'après un sondage d'AC Nielsen de 2010, 80 % des consommateurs visitent seulement 20 % du plancher d'un magasin. Il importe donc de faciliter le repérage des fromages québécois pour le consommateur aux points d'achats. De nombreuses démarches ont été entreprises à cet effet auprès des chaînes Metro, IGA et Provigo. Bien qu'il s'agisse d'un processus parfois ardu et parsemé d'embûches, la chaîne Metro a rapidement répondu à l'appel.

« L'intérêt de nos consommateurs pour les produits du Québec continue d'augmenter. Nous sommes d'autant plus heureux de faire rayonner les fromagers d'ici et leurs exceptionnels produits de façon originale et soutenue », a indiqué Marie-Claude Bacon, directrice principale du Service des affaires corporatives chez Metro, dans un communiqué de presse émis le 14 septembre dernier, au lendemain de la remise des prix Sélection Caseus. « Nous sommes fiers, a-t-elle ajouté, de contribuer à leur essor et de faire découvrir à nos clients le fruit de leur travail en multipliant les occasions de les mettre en valeur, ce qui est à la base de notre programme d'achat local. »

Le logo Fromages d'ici se retrouve donc sur des cartes plastifiées insérées dans les comptoirs de fromages pour mettre en valeur des fromages finalistes et lauréats de prix Caseus 2016. De plus, lors du Festival des fromages du Québec organisé par Metro de septembre à novembre, des autocollants Fromages d'ici seront apposés sur les fromages annoncés en circulaire.

Metro a aussi conçu des fiches de fromages et des fiches de recettes automnales que le consommateur peut récupérer en magasin. Durant la saison des pommes, par exemple, une fiche présentera des accords pommes et fromages d'ici, le tout également appuyé par la publication du logo Fromages d'ici en circulaire. ■





DES FROMAGERS TÉMOIGNENT LEUR AMOUR POUR LES ANIMAUX DANS LE NOM DE LEURS FROMAGES. PEUT-ÊTRE CONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN DONT LES RÉSEAUX SOCIAUX REGORGENT DE PHOTOS ET DE VIDÉOS D'ANIMAUX LES PLUS MIGNONS LES UNS QUE LES AUTRES? VOICI DES SUGGESTIONS DE FROMAGES QUI LEUR PLAIRONT À COUP SÛR!



SOURCE: FACEBOOK FROMAGERIE LA VACHE À MAILLOTTE

## Des fromages qui riment avec animaux

Certains animaux honorés par les fromagers font partie de leur terroir. C'est le cas de la grue apparaissant sur les étiquettes du **Cheddar Île-aux-Grues**, par exemple. Cette fromagerie insulaire contribue à la **Fondation Riopelle-Vachon** qui, en plus d'aider les jeunes de la communauté de l'Île-aux-Grues à obtenir des bourses d'études, voit aussi à la protection des terres sauvages et pures de l'île où niche ce bel oiseau.



Il y a aussi le blanchon, ce mignon petit animal marin au pelage blanc et doux parfois observé en bordure du fleuve Saint-Laurent. Située à la hauteur de Baie-des-Sables en Gaspésie, la Fromagerie du Littoral présente d'ailleurs ce jeune phoque sur l'étiquette du fromage **Le P'tit Blanchon**, un fromage frais à la pâte très blanche et au goût très doux.



Et, alors que le fromager Fritz Kaiser montre un mouton sur son fromage **Mouton Noir**, la fromagère Hélène Cadieux honore le roi de la basse-cour avec son fromage **Le Chant du Coq** en allusion au fait qu'elle se lève elle aussi très tôt le matin.



La chèvre et la vache, quant à elles, sont mises en valeur sur les étiquettes des fromages **Chèvre des Neiges**, **Mi-Chèvre Mi-Vache**, **La Crème des Champs** et **Vaudreuil Vache et Chèvre**, tous des fromages composés à parts égales de lait de vache et de chèvre.

Enfin, reconnaissante pour le lait de qualité produit par ces demoiselles à quatre pattes, la Fromagerie La Vache à Maillotte rend hommage à sa meilleure alliée, la vache. En plus d'en faire mention dans le nom de la fromagerie, on peut voir le dessin amusant d'une vache sur l'étiquette du **Cheddar La Vache à Maillotte**.



Les fromagers, comme les producteurs de lait, sont respectueux et très sensibles au bien-être des animaux. Une autre raison d'être si fiers!

Pour d'autres histoires : [fromagesdici.com/blogue](http://fromagesdici.com/blogue)





# UN INVESTISSEMENT SUPER RENTABLE

AVANT VOTRE FIN D'ANNÉE FISCALE!

Les tracteurs Kubota sont conçus  
pour affronter le pire grâce à leur  
technologie avant-gardiste et à  
leurs qualités légendaires.

7 modèles de 92.5 à 170 HP

SÉRIE  
**M5**  
**M6**  
**M7**

0% SUR 84 MOIS  
FINANCEMENT  
SAC\*

GARANTIE\* GRATUITE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR  
DE 6 ANS (OU JUSQU'À) 5000 H\*



## LE MEILLEUR CHOIX !



**Des balles parfaites  
jour après jour.**  
5 modèles disponibles



**Un andain aéré  
régulier et uniforme.**  
10 modèles disponibles



**Répartition du foin  
égale sur toute  
la largeur de travail.**  
6 modèles disponibles



**Productivité et rentabilité  
maximale. 50 % plus de  
coupe avec 3 couteaux.**  
21 modèles disponibles

0%  
TPA de 84 mois\*

Consultez votre  
concessionnaire pour les détails.

[www.kubota.ca/fr/](http://www.kubota.ca/fr/)

ESSAYEZ LA PERFORMANCE SUPÉRIEURE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

**Alfred, ON**  
Carrière & Poirier  
Equipment  
**Baie D'Urfé**  
Kubota Montréal  
**Caplan**  
M. J. Brière Inc.  
**Chicoutimi**  
ZONE Kubota

**Dégelis**  
Garage Ghislain St-Pierre  
**Drummondville**  
Kubota Drummondville  
**Joliette**  
Entreprises Antonio  
Laporte et fils  
**La Guadeloupe**  
Garage Oscar Brochu Inc.

**La Présentation**  
Aubin & St-Pierre Inc.  
**Lévis**  
Cam-Trac Bernières Inc.  
**Mirabel**  
Centre KUBOTA  
des Laurentides  
**Montmagny**  
Garage Minville Inc.

**Normandin**  
Équipements & Pièces JCL  
**Princeville**  
Kubota Victoriaville  
**Rimouski**  
Cam-Trac Rimouski  
**St-André de Kamouraska**  
Garage N.Thiboutot Inc.

**Ste-Anne-de-la-Pérade**  
Groupe Lafrenière  
Tracteurs  
**Sherbrooke**  
Équipements  
R.M. Nadeau  
**Sutton**  
Max Gagné & Fils Inc.

**Val-D'Or**  
Méga Centre Kubota  
**Ville de Mercier**  
Brousseau et Lamarre Inc.

\* Programmes sujets à changement sans préavis. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails.

# À propos de la production\*

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

## Prix à la ferme

Comparativement à juillet, le prix à la ferme du mois d'août 2016 a augmenté de 5,51 \$/hl. Les apports d'argent provenant des ventes en classes régulières ont augmenté de 2,90 \$/hl et ceux des transferts, de 2,60 \$/hl. À 4,67 \$/hl, l'apport provenant des ventes en classes spéciales est pratiquement demeuré au même niveau. On observe tout de même des variations importantes de quantité et de prix dans ces classes. Par exemple, les ventes de solides non gras dans la classe 4m ont diminué de 40 % et le revenu de ces ventes a diminué de 8 %.

### COMPOSITION DU PRIX À LA FERME

|                      | AOUT 2016 | JUILLET 2016 | VARIATION AOUT vs JUILLET 2016 |
|----------------------|-----------|--------------|--------------------------------|
| Classes régulières   | 72,91     | 70,01        | 2,90                           |
| Classes spéciales    | 4,69      | 4,67         | 0,01                           |
| Transferts et primes | 2,11      | -0,48        | 2,60                           |
| \$/hl                | 79,71     | 74,20        | 5,51                           |

Le prix est calculé selon la composition moyenne courante du lait produit : 4,1200 kg m.g./hl 3,3900 kg prot./hl 5,7300 kg l.a.s./hl

## Droit de produire en hausse

Au Québec, le droit de produire a connu une hausse de 1 % en juillet, en août et en septembre 2016. En août 2016, le droit de produire, incluant la part de quota non négociable, a atteint 356 658 kg de MG/jour. À titre comparatif, en août 2015, il était à 343 364 kg de MG/jour.

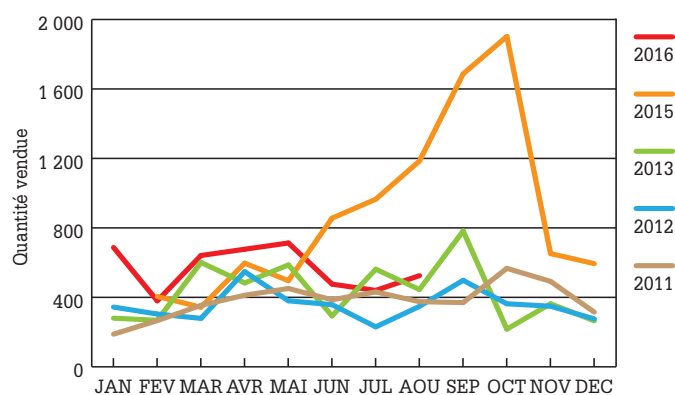
La demande en matière grasse demeure vigoureuse depuis plusieurs mois et le droit de produire sera majoré de 3 % en novembre 2016 pour répondre à cette croissance.

## État de la production

Comme le montre le graphique ci-contre, de janvier à mai 2016, la production de matière grasse a maintenu un rythme constant par rapport au droit de produire. Cependant, les hausses du droit de produire à partir de juillet et la baisse de production à l'été ont changé la donne.

## SCVQ : Coup d'œil sur les offres de ventes

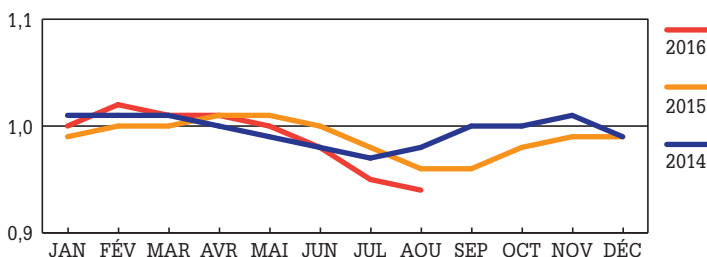
En 2015, on observait une augmentation graduelle des quantités offertes en vente de mai à octobre probablement influencée par l'incertitude associée aux négociations du Partenariat transpacifique qui, s'il est ratifié, accordera un plus grand accès au marché canadien des produits laitiers. En 2016, les quantités offertes en vente sont retournées à des niveaux plus près de la moyenne des dernières années (voir graphique).



## Cellules somatiques : une comparaison

Le Canada obtient de meilleurs résultats de comptage de cellules somatiques (CS) qu'aux États-Unis. Pour les 12 derniers mois finissant en juillet 2016, la moyenne canadienne est de 203 986 CS/ml alors qu'elle est de 208 083 CS/ml aux États-Unis. Au Canada, le meilleur résultat se situe en Colombie-Britannique avec une moyenne de 170 903 CS/ml et aux États-Unis, dans le Mid East (Michigan, Ohio, Indiana) avec une moyenne de 184 000 CS/ml.

### PRODUCTION DE MATIÈRE GRASSE vs DROIT DE PRODUIRE



\* Les couleurs des titres correspondent à celles des tableaux.

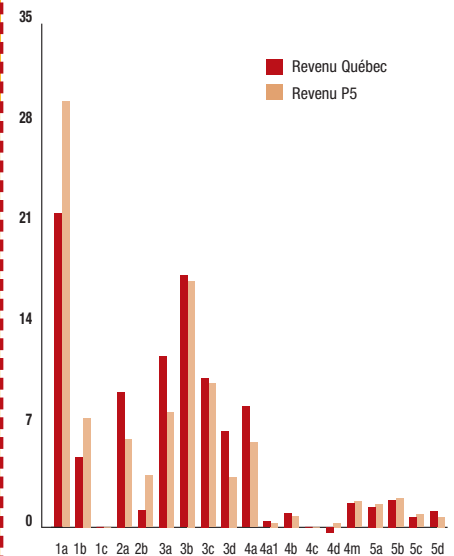
\* Abréviations – MG : matière grasse LAS : lactose et autres solides SNG/G : solides non gras/gras

## Structure des ventes par classes (%) AOUT 2016

| Classes nationales | QUÉBEC |             |        |          | P5 <sup>1</sup> |             |        |          |
|--------------------|--------|-------------|--------|----------|-----------------|-------------|--------|----------|
|                    | MG kg  | Protéine kg | LAS kg | Total \$ | MG kg           | Protéine kg | LAS kg | Total \$ |
| 1a                 | 9,5    | 18,8        | 18,8   | 21,8     | 12,2            | 26,0        | 26,2   | 29,6     |
| 1b                 | 9,0    | 1,5         | 1,4    | 4,9      | 13,4            | 2,6         | 2,6    | 7,6      |
| 1c                 | 0,0    | 0,0         | 0,0    | 0,0      | 0,0             | 0,0         | 0,0    | 0,0      |
| 2a                 | 5,0    | 10,3        | 10,3   | 9,4      | 3,4             | 6,6         | 6,5    | 6,1      |
| 2b                 | 2,3    | 0,2         | 0,2    | 1,2      | 6,5             | 1,1         | 1,1    | 3,6      |
| 3a                 | 11,2   | 10,3        | 10,3   | 11,9     | 7,3             | 7,3         | 7,3    | 8,0      |
| 3b                 | 18,2   | 14,4        | 14,4   | 17,5     | 19,0            | 13,8        | 13,7   | 17,1     |
| 3c                 | 9,9    | 9,0         | 9,0    | 10,4     | 9,9             | 8,7         | 8,7    | 10,0     |
| 3d                 | 7,6    | 6,7         | 6,7    | 6,7      | 4,0             | 3,6         | 3,6    | 3,5      |
| 4a                 | 18,5   | 0,5         | 0,4    | 8,4      | 12,9            | 0,8         | 0,8    | 5,9      |
| 4a1                | 0,1    | 1,8         | 1,8    | 0,4      | 0,0             | 1,2         | 1,2    | 0,3      |
| 4b                 | 0,8    | 1,0         | 1,0    | 1,0      | 0,7             | 0,8         | 0,8    | 0,8      |
| 4c                 | 0,0    | 0,0         | 0,0    | 0,0      | 0,0             | 0,0         | 0,0    | 0,0      |
| 4d                 | -0,5   | -0,4        | -0,4   | -0,4     | 0,4             | 0,8         | 0,9    | 0,3      |
| 4m                 | 0,0    | 10,3        | 10,3   | 1,7      | 0,2             | 13,2        | 13,3   | 1,8      |
| Classes régulières | 91,7   | 84,4        | 84,3   | 94,8     | 90,0            | 86,7        | 86,7   | 94,7     |
| 5a                 | 2,5    | 2,7         | 2,7    | 1,4      | 3,0             | 2,9         | 2,9    | 1,6      |
| 5b                 | 4,4    | 1,6         | 1,7    | 1,9      | 4,6             | 2,0         | 2,0    | 2,0      |
| 5c                 | 1,2    | 2,2         | 2,2    | 0,7      | 2,3             | 2,3         | 2,4    | 0,9      |
| 5d                 | 0,2    | 9,2         | 9,2    | 1,1      | 0,2             | 6,1         | 6,0    | 0,7      |
| Classes spéciales  | 8,3    | 15,6        | 15,7   | 5,2      | 10,0            | 13,3        | 13,3   | 5,3      |
| Total              | 100,0  | 100,0       | 100,0  | 100,0    | 100,0           | 100,0       | 100,0  | 100,0    |

kg 10 571 258 8 751 292 15 083 073 201 882 771 21 151 995 17 569 024 30 685 376 410 751 437

## Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



<sup>1</sup> Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5)

## Prix en vigueur – Québec<sup>2</sup> AOUT 2016

| Description des classes de lait | Classes nationales                                                                                                                                                  | \$/hl | Teneur des ventes |                |           | MG kg/hl | Protéine kg/hl | LAS kg/hl |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------------|----------------|-----------|----------|----------------|-----------|
|                                 |                                                                                                                                                                     |       | MG \$/kg          | Protéine \$/kg | LAS \$/kg |          |                |           |
| 1a                              | Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés                                                                                                                  | 75,13 | 7,4556            |                |           | 2,0635   | 3,3965         | 5,8526    |
| 1b                              | Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse                                                                                                                     | 60,90 | 7,4556            |                |           | 21,1819  | 2,6976         | 4,6517    |
| 1c                              | Nouveaux produits de classes 1a et 1b                                                                                                                               | 67,62 | 6,7100            |                |           | 1,1847   | 3,4518         | 5,8921    |
| 2a                              | Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés                                                                                              |       | 8,4754            | 5,9424         | 5,9424    | 1,9826   | 3,3987         | 5,8552    |
| 2b                              | Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques                                                                                      |       | 8,4754            | 5,9424         | 5,9424    | 23,2310  | 2,6224         | 4,5170    |
| 3a                              | Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d                                                                                   |       | 8,4754            | 13,8656        | 0,8711    | 4,3074   | 3,3193         | 5,7086    |
| 3b1                             | Fromage cheddar et fromages apparentés                                                                                                                              |       | 8,4754            | 13,5733        | 0,8711    | 3,2289   | 3,3478         | 5,7636    |
| 3b2                             | Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques                                                                                                         |       | 8,4754            | 13,4068        | 0,8711    | 5,9171   | 3,2464         | 5,6080    |
| 3c1                             | Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse                                                                                                    |       | 8,4754            | 13,8656        | 0,8711    | 4,2773   | 3,3260         | 5,7117    |
| 3c2                             | Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack                                      |       | 8,4754            | 13,8656        | 0,8711    | 4,2875   | 3,3190         | 5,7126    |
| 3d                              | Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL                                    |       | 8,3943            | 10,1543        | 0,8619    | 4,6233   | 3,3112         | 5,6988    |
| 4a                              | Beurres et poudres de lait                                                                                                                                          |       | 8,4754            | 3,4889         | 3,4889    | 51,0440  | 1,8205         | 2,8005    |
| 4a1                             | Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu |       | 8,4754            | 1,7500         | 1,7500    | 0,2031   | 3,4471         | 5,9520    |
| 4b                              | Lait concentré destiné à la vente au détail                                                                                                                         |       | 8,4754            | 5,4900         | 5,4900    | 3,1379   | 3,3231         | 5,7590    |
| 4c                              | Innovation                                                                                                                                                          |       | 7,6224            | 5,3435         | 5,3435    | 3,7313   | 3,3469         | 5,7481    |
| 4d                              | Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté                                                                                         |       | 8,4754            | 3,4889         | 3,4889    | 4,4592   | 3,3050         | 5,6880    |
| 4m                              | Composants du lait pour les marchés particuliers                                                                                                                    |       | 7,2764            | 1,4232         | 1,4228    | 0,0858   | 3,4555         | 5,9648    |
| 5a                              | Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire                                                                                                  |       | 6,8543            | 3,9782         | 0,1842    | 3,8683   | 3,3169         | 5,7197    |
| 5b                              | Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire                                                              |       | 6,8543            | 1,7479         | 1,7479    | 9,8359   | 3,0276         | 5,4383    |
| 5c                              | Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie                                                                                       |       | 4,1324            | 1,6325         | 1,6325    | 2,1812   | 3,3666         | 5,8600    |
| 5d                              | Exportations                                                                                                                                                        |       | 1,0880            | 1,0550         | 1,0543    | 0,0852   | 3,4498         | 5,9545    |

## Ratio SNG/G – Québec

|       | 2015-2016 | 2016-2017 |
|-------|-----------|-----------|
| AOU   | 2,2407    | 2,2583    |
| SEP   | 2,2279    |           |
| OCT   | 2,1976    |           |
| NOV   | 2,1822    |           |
| DÉC   | 2,1946    |           |
| JAN   | 2,2028    |           |
| FÉV   | 2,1997    |           |
| MAR   | 2,1994    |           |
| AVR   | 2,1982    |           |
| MAI   | 2,2173    |           |
| JUN   | 2,2443    |           |
| JUL   | 2,2605    |           |
| Total | 2,2135    | 2,2583    |

<sup>2</sup> Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2016. Le prix de la classe 4m et ceux des classes spéciales (5) varient selon les marchés. Le prix des solides non gras vendus dans la classe 4a1 est sujet à révision périodiquement.

## Prix à la ferme – Québec AOUT 2016

|                                         | MG \$/kg      | Protéine \$/kg | LAS \$/kg    | Valeur d'un hl à la composition moyenne <sup>3</sup> | Valeur d'un hl de référence (PLQ) <sup>4</sup> | Composition du lait | <sup>3</sup> À la composition moyenne | <sup>4</sup> De référence (PLQ) |
|-----------------------------------------|---------------|----------------|--------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Prix intraquota                         | 10,4062 \$/kg | 8,1367 \$/kg   | 1,6151 \$/kg | 78,09 \$/hl                                          | 72,71 \$/hl                                    | MG                  | 4,0130 kg/hl                          | 3,6000 kg/hl                    |
| Prime MG <sup>5</sup>                   | 0,1083 \$/kg  |                |              | 0,43 \$/hl                                           | 0,39 \$/hl                                     | Protéine            | 3,3270 kg/hl                          | 3,2000 kg/hl                    |
| Prime qualité du lait PLQ <sup>6</sup>  |               |                |              |                                                      | 0,50 \$/hl                                     | LAS                 | 5,7356 kg/hl                          | 5,7000 kg/hl                    |
| Prime qualité du lait CMLL <sup>7</sup> |               |                |              |                                                      | 0,3601 \$/hl                                   |                     |                                       |                                 |

### Déductions

|                                                          |                                |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense | 0,0364 \$/kg de solides totaux |
| Publicité et promotion                                   | 0,1132 \$/kg de solides totaux |
| Fonds de développement                                   | 0,0008 \$/kg de solides totaux |
| Transport                                                | 2,5562 \$/hl                   |

<sup>5</sup> Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Depuis le 1<sup>er</sup> août 2013, les fermes qui ne sont pas certifiées LCQ se voient appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

| Critères d'admissibilité primes qualité : | Bactéries totales/ml | Cellules somatiques/ml |
|-------------------------------------------|----------------------|------------------------|
| <sup>6</sup> À partir d'août 2012         | 20 000 et moins      | 200 000 et moins       |
| <sup>7</sup> À partir de février 2012     | 15 000 et moins      | 150 000 et moins       |

## À propos de la production

### Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

|          | 2015-2016<br>%<br>du quota | 2016-2017<br>%<br>du quota | 2016-2017<br>kg<br>de MG | Litres      | Écart cumulatif production<br>vs quota continu %<br>Québec | P5     |
|----------|----------------------------|----------------------------|--------------------------|-------------|------------------------------------------------------------|--------|
| JUL 2016 |                            |                            |                          |             |                                                            |        |
| AOU      | 100,05 %                   | 99,63 %                    | 10 430 148               | 259 911 417 | -0,21 %                                                    | 0,76 % |
| SEP      | 98,27 %                    |                            |                          |             | -0,59 %                                                    | 0,43 % |
| OCT      | 100,35 %                   |                            |                          |             |                                                            |        |
| NOV      | 100,21 %                   |                            |                          |             |                                                            |        |
| DÉC      | 96,38 %                    |                            |                          |             |                                                            |        |
| JAN      | 99,54 %                    |                            |                          |             |                                                            |        |
| FÉV      | 103,17 %                   |                            |                          |             |                                                            |        |
| MAR      | 102,92 %                   |                            |                          |             |                                                            |        |
| AVR      | 105,71 %                   |                            |                          |             |                                                            |        |
| MAI      | 103,65 %                   |                            |                          |             |                                                            |        |
| JUN      | 98,69 %                    |                            |                          |             |                                                            |        |
| JUL      | 97,43 %                    |                            |                          |             |                                                            |        |

Quota sur 12 mois mobile kg de MG<sup>8</sup>

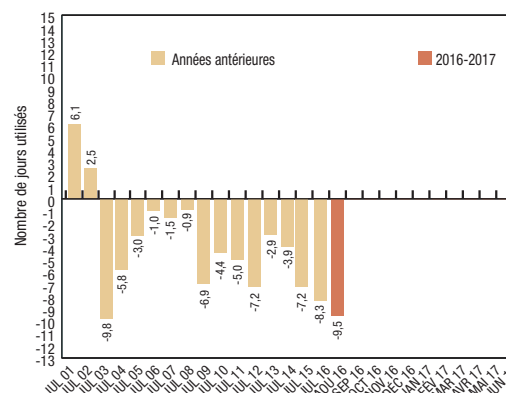
126 326 943 253 385 624

Teneur moyenne AOUT 2016 : MG 4,0130 kg/hl  
Protéine 3,3270 kg/hl  
LAS 5,7356 kg/hl

Nombre de producteurs détenant du quota : 5 546  
Nombre de producteurs ayant produit : 5 487

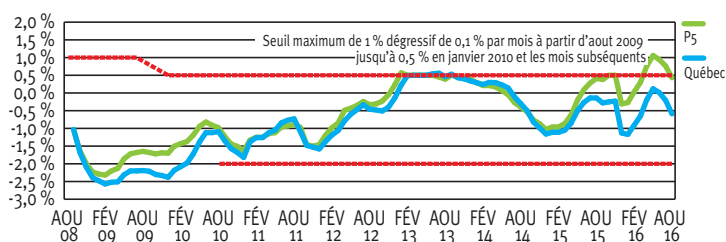
<sup>8</sup> La part du quota additionnel non négociable est de 5 % depuis février 2016.

### Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en août 2016, 3 jours en septembre et octobre 2016, et 2 jours en novembre 2016.

### Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'août 2008 à juillet 2009. À partir d'août 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'août 2008 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCLO (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de - 2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas - 1,5 %.

### Suivi de la production hors quota

|        | Hors quota à l'échelle individuelle <sup>9</sup> |                          |           |
|--------|--------------------------------------------------|--------------------------|-----------|
|        | Nbre de producteurs                              | (en kg de MG)<br>Ce mois | Cumulatif |
| AOU 15 | 169                                              | 11 772                   |           |
| SEP 15 | 126                                              | 8 263                    | 20 035    |
| OCT 15 | 164                                              | 11 574                   | 31 609    |
| NOV 15 | 258                                              | 18 422                   | 50 031    |
| DÉC 15 | 281                                              | 22 472                   | 72 503    |
| JAN 16 | 350                                              | 31 203                   | 103 706   |
| FÉV 16 | 397                                              | 32 769                   | 136 475   |
| MAR 16 | 560                                              | 57 599                   | 194 074   |
| AVR 16 | 590                                              | 58 711                   | 252 785   |
| MAI 16 | 567                                              | 54 915                   | 307 700   |
| JUN 16 | 485                                              | 37 818                   | 345 518   |
| JUL 16 | 299                                              | 22 031                   | 367 549   |
| AOU 16 | 122                                              | 7 007                    |           |

<sup>9</sup> Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

### Qualité du lait – Québec AOUT 2016

| Bactéries totales/ml | % des analyses | % du lait conforme à la norme |           |
|----------------------|----------------|-------------------------------|-----------|
|                      |                | Par strates                   | Cumulatif |
| 15 000 et moins      | 61,45          | 61,01                         |           |
| 15 001 à 50 000      | 31,64          | 31,41                         | 92,42     |
| 50 001 à 121 000     | 4,70           | 5,02                          | 97,44     |
| 121 001 et plus      | 2,21           | 2,56                          |           |

| Cellules somatiques/ml |       |       |
|------------------------|-------|-------|
| 100 000 et moins       | 4,39  | 4,05  |
| 100 001 à 200 000      | 34,86 | 38,20 |
| 200 001 à 300 000      | 36,55 | 36,61 |
| 300 001 à 400 000      | 18,74 | 16,99 |
| 400 001 et plus        | 5,46  | 4,15  |

#### Adulteration

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Nombre d'analyses positives aux antibiotiques   | 4  |
| Nombre de pénalités pour adulteration par l'eau | 26 |

|        | Bactéries totales/ml | Cellules somatiques/ml |         |
|--------|----------------------|------------------------|---------|
|        | Québec               | Québec                 | P5      |
| JUN 15 | 28 428               | 208 939                | 206 085 |
| JUL 15 | 27 611               | 219 071                | 219 401 |
| AOU 15 | 28 149               | 236 470                | 228 740 |
| SEP 15 | 23 591               | 237 951                | 227 149 |
| OCT 15 | 24 069               | 216 001                | 205 439 |
| NOV 15 | 24 353               | 212 249                | 198 201 |
| DÉC 15 | 26 742               | 210 501                | 199 497 |
| JAN 16 | 25 774               | 203 956                | 196 507 |
| FÉV 16 | 26 652               | 196 018                | 191 857 |
| MAR 16 | 26 093               | 194 753                | 191 444 |
| AVR 16 | 24 088               | 192 171                | 194 026 |
| MAI 16 | 25 824               | 196 292                | 197 814 |
| JUN 16 | 26 568               | 206 655                | 200 173 |
| JUL 16 | 29 558               | 218 219                | 215 500 |
| AOU 16 | 25 826               | 229 552                | 230 212 |

### Lait biologique au Québec

|                 | Nombre de producteurs | Litres     | Prime \$/hl <sup>10</sup> |
|-----------------|-----------------------|------------|---------------------------|
| SEP 14 à AOU 15 | 109                   | 41 451 237 | 19,68                     |
| SEP 15 à AOU 16 | 111                   | 43 481 231 | 22,44                     |

<sup>10</sup> Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

### DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,  
**1 405**  
**PRODUCTEURS**  
ont donné plus de  
**9,4 MILLIONS DE**  
**LITRES DE LAIT.**

## Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

SEPTEMBRE 2016

Prix fixé : 24 000,00 \$

|                                   | Nombre | kg de MG/jour |
|-----------------------------------|--------|---------------|
| <b>Offres de vente</b>            |        |               |
| Totales                           | 130    | 558,6         |
| Admissibles à la répartition      | 130    | 558,6         |
| Réussies                          | 130    | 558,6         |
| <b>Réserve</b>                    |        |               |
| Quantité achetée (-) / vendue (+) |        | + 1,0         |
| <b>Offres d'achat</b>             |        |               |
| Totales                           | 1 035  | 7 747,4       |
| Admissibles à la répartition      | 1 034  | 7 740,2       |
| Réussies                          | 1 034  | 559,6         |

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 1,5 kg de MG/jour.

### RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

| VENTES |               |           | ACHATS                        |        |               |
|--------|---------------|-----------|-------------------------------|--------|---------------|
| Nombre | kg de MG/jour | Cumulatif | Prix offerts \$/kg de MG/jour | Nombre | kg de MG/jour |
| 3      | 20,3          |           | < 24 000,00                   | 1      | 7,2           |
| 127    | 538,3         | 558,6     | 24 000,00 Prix plafond        | 1 034  | 7 740,2       |

### RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

| Acheteurs                                       |                                        | Nombre     | kg de MG/jour | %            |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------|------------|---------------|--------------|
| FIGURES                                         | Programme d'aide au démarrage          | 0          | 0,0           | 0,0          |
|                                                 | Détention de moins de 12 kg de MG/jour | 0          | 0,0           | 0,0          |
|                                                 | Remboursement des prêts au démarrage   | 10         | 1,0           | 0,2          |
|                                                 | Itération (0,3 kg de MG/jour)          | 1 034      | 304,8         | 54,5         |
|                                                 | Prorata (3,41 %)                       | 923        | 253,8         | 45,3         |
| <b>7,23 % des offres ont été comblées</b>       |                                        |            | <b>559,6</b>  | <b>100,0</b> |
| Vendeurs                                        |                                        | Nombre     | kg de MG/jour | %            |
| Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus   |                                        | 0          | 0,0           | 0,0          |
| Offres partiellement comblées le mois précédent |                                        | 0          | 0,0           | 0,0          |
| Offres du mois courant                          |                                        | 130        | 558,6         | 100,0        |
| <b>100,00 % des offres ont été comblées</b>     |                                        | <b>130</b> | <b>558,6</b>  | <b>100,0</b> |

## Prix des quotas dans les provinces du Canada SEPTEMBRE 2016

|                       | \$/kg de MG/jour  |
|-----------------------|-------------------|
| Nouvelle-Écosse       | 24 000,00 plafond |
| Île-du-Prince-Édouard | 24 000,00 plafond |
| Nouveau-Brunswick     | 20 900,00         |

|          | \$/kg de MG/jour  |
|----------|-------------------|
| Québec   | 24 000,00 plafond |
| Ontario  | 24 000,00 plafond |
| Manitoba | 27 851,00         |

|                      | \$/kg de MG/jour |
|----------------------|------------------|
| Alberta              | 40 300,00        |
| Saskatchewan         | 33 000,00        |
| Colombie-Britannique | 43 000,00        |

## Revue des marchés du lait

### CROISSANCE SOUTENUE POUR LES BESOINS CANADIENS

Pour la période de 12 mois finissant en août 2016, les besoins canadiens totaux sont à un niveau record de 347,90 M kg de matière grasse. La demande est toujours en croissance pour le lait de transformation, se situant à 231,91 M kg. Pour le lait de consommation, la demande est demeurée au même niveau, soit 114,37 M kg. À ces chiffres s'ajoutent 1,62 M kg de matière, pour les programmes d'innovation et d'exportation.

L'engouement des consommateurs pour des produits plus riches en matière grasse se fait encore sentir, comme le témoignent les ventes au détail. Les ventes de crèmes sont en hausse de 4,0 % et celle de crème glacée, de 3,3 %. Les ventes de beurre sont en hausse de 2,7 %. Les ventes de fromages de tous types sont en croissance de 4,5 %, une croissance plus élevée que pour les périodes antérieures. Les ventes de yogourt sont en hausse de 2,9 %. C'est donc l'ensemble des segments qui sont en croissance.

### QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

| EN VIGUEUR | % QUOTA NON NÉGOCIABLE |
|------------|------------------------|
| AVR 11     | 7,5 %                  |
| DÉC 11     | 9,5 %                  |
| JAN 13     | 8,0 %                  |
| AVR 14     | 9,5 %                  |
| DÉC 14     | 13,0 %                 |
| MAR 15     | 15,0 %                 |
| AOU 15     | 10,0 % <sup>12</sup>   |
| DÉC 15     | 9,78 % <sup>13</sup>   |
| FÉV 16     | 5,0 % <sup>14</sup>    |
| JUL 16     | 4,95 % <sup>15</sup>   |
| AOU 16     | 4,90 % <sup>15</sup>   |
| SEP 16     | 4,85 % <sup>15</sup>   |
| NOV 16     | 4,70 % <sup>16</sup>   |

<sup>12</sup> En août 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

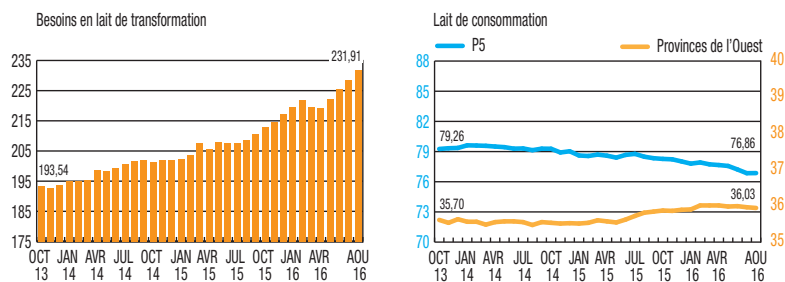
<sup>13</sup> En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.

<sup>14</sup> En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

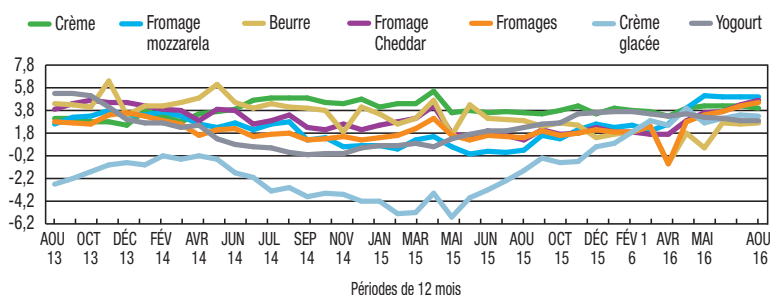
<sup>15</sup> En juillet, août et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en août et à 4,85 % en septembre.

<sup>16</sup> En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.

### ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



### ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA<sup>11</sup>



<sup>11</sup> Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.



## Deux ou cinq espèces?

Parfois, des résultats de recherche viennent ébranler nos certitudes. C'est le cas de ceux dévoilés par R. Howard Skinner, un chercheur de l'Université de Pennsylvanie. Ce chercheur examine des moyens d'accroître la productivité des pâturages. Il a donc implanté huit parcelles de paissance expérimentales qu'il a suivies pendant neuf ans. La moitié de ces parcelles étaient semées avec un mélange de dactyle et de trèfle blanc. Dans l'autre moitié, on ajoutait à ces deux espèces de la chicorée, de la fétuque élevée et de la luzerne. Toutes les parcelles se faisaient pâturer lorsque le couvert atteignait une hauteur définie.

M. Skinner prévoyait que certaines espèces allaient disparaître au fil du temps, et ce fut bel et bien le cas. Ce qu'il n'avait pas prévu toutefois, c'est que durant ces neuf années, les parcelles semées de multiples espèces ont quand même mieux performé que celles semées seulement de deux espèces. Elles ont produit en moyenne 31 % d'herbe de plus.

« À l'origine, commente le chercheur, j'aurais pensé que la disparition d'espèces dans le mélange complexe constituait un inconvénient. Mais ces résultats laissent croire qu'en améliorant l'état du sol et plus particulièrement sa teneur en matière organique, l'inclusion de plusieurs espèces entraîne un effet positif à long terme. Le sol semble mieux en mesure de retenir l'humidité. »

(Source : [thedairysite.com](http://thedairysite.com))

## Quand la lune s'en mêle...

Avez-vous l'impression que les vêlages sont plus fréquents les jours de pleine lune? Rassurez-vous, ce n'est pas une illusion. Des chercheurs de l'Université de Tokyo viennent d'en fournir la preuve scientifique.

Ces chercheurs ont analysé 428 mises-bas naturelles en reliant les dates au cycle lunaire. Tous ces vêlages examinés sont survenus dans un même troupeau holstein sur une période de trois ans. L'uniformité de la ration, du logement et de la génétique du troupeau permettait ainsi d'éliminer l'influence potentielle d'autres facteurs sur le taux de mise-bas.

Leur analyse confirme que le taux de naissance est significativement plus haut lors de la pleine lune ou juste avant. Le phénomène est particulièrement marqué chez les vaches qui n'en sont pas à leur premier veau.

Soit dit en passant, il existe une croyance similaire à propos des naissances humaines. Parlez-en à du personnel hospitalier... Elle est ardue à vérifier, toutefois : trop de facteurs brouillent le jeu, tels l'alimentation et l'environnement.

Un des chercheurs japonais explique : « Nous autres, vétérinaires, essayons constamment de voir si des questions difficiles à vérifier chez les humains ne peuvent pas l'être dans des élevages. Nos résultats démontrent qu'il existe bel et bien un lien entre le cycle lunaire et la fréquence des mises-bas chez les bovins. Il n'est cependant pas possible de les utiliser pour tirer une conclusion sur le taux de naissance humain. »

(Source : [thedairysite.com](http://thedairysite.com))



## Un lien entre méthane et génotype

Sur l'ensemble des gaz à effet de serre qui résultent de l'activité humaine, 16 % consistent en du méthane. Le milliard de bovins qu'on retrouve sur la planète sont responsables du tiers des émissions de ce gaz. Plusieurs recherches ont démontré qu'il est possible de réduire les émissions des bovins en modifiant leur alimentation. Une nouvelle étude ajoute une variable à l'équation : la génétique. Conduite par l'Institut des ressources naturelles de Finlande, celle-ci révèle en effet que le génotype d'un animal influence ses émissions de méthane. Elle identifie même les parties du génotype qui en sont responsables. Ce constat ouvre la porte à l'utilisation de la sélection génétique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour réaliser cette étude, les chercheurs ont fait appel à une chambre métabolique. Il s'agit d'une sorte de cage de verre hermétique qui permet de mesurer avec précision les émissions de méthane d'un bovin. Cent vaches ayrshires ont ainsi été testées.

Les chercheurs s'étaient donné comme mesure-clé les émissions de méthane par kilo de lait produit. Soulignons au passage que plus la production de lait d'une vache est élevée, moins celle-ci génère de méthane par unité de volume de lait. L'âge exerce également une influence : les émissions de méthane par unité de volume de lait tendent à baisser à mesure qu'une vache vieillit.

Les chercheurs finlandais s'interrogent maintenant sur la façon dont le génotype influence les émissions de méthane. Cela pourrait être, par exemple, par son effet sur la composition microbienne du rumen ou sur sa capacité à digérer les fourrages. Ou plus simplement, par la taille du rumen. Les prochaines recherches pourraient jeter un éclairage sur cette question.

(Source : [Luke.fi](http://Luke.fi))



Préparation :  
10 minutes

Cuisson :  
10 à 15 minutes

Portions :  
4

# Orzo chaud aux champignons et La Tomme à Rudy

## INGRÉDIENTS

- 250 ml (1 tasse) d'orzo
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre salé
- 225 g (8 oz) de champignons blancs tranchés
- 85 g (3 oz) de champignons shiitakes émincés
- 1 champignon portobello coupé en dés
- 2 gousses d'ail hachées
- 125 ml (1/2 tasse) de vin blanc
- Sel et poivre du moulin
- 750 ml (3 tasses) de jeunes pousses de chou frisé (*baby kale*)
- 155 g (5 1/2 oz) de fromage La Tomme à Rudy coupé en dés

## PRÉPARATION

Dans une casserole, cuire l'orzo selon les instructions de l'emballage. Égoutter.

Entre-temps, dans une grande poêle, à feu vif, fondre le beurre et y faire sauter les champignons avec l'ail 5 minutes. Déglacer avec le vin blanc et laisser réduire de moitié. Saler et poivrer.

Baisser le feu à moyen, ajouter l'orzo cuit, les pousses de chou frisé et les dés de fromage. Remuer, rectifier l'assaisonnement et servir aussitôt avec une volaille, une viande ou du saumon.

## CONSERVATION

L'orzo aux champignons se conserve au réfrigérateur 4 à 5 jours.

### VOUS VOULEZ REMPLACER CE FROMAGE?

Optez pour un fromage au lait cru relevé, comme le Curé-Hébert ou Le Cru du Canton.

## La Ferme Gaétan Vaillancourt : électriquement soulagée!

« Dans notre nouvelle salle de traite, on a commencé à noter **une différence entre la traite du matin et celle du soir et à avoir beaucoup de décrochages des trayeuses** », se souvient Donald Vaillancourt, copropriétaire de la Ferme Gaétan Vaillancourt, à Coaticook. « Les mammites sont devenues fréquentes, la production de lait par vache **a baissé de 32 à 23 litres** par jour et le compte de cellules somatiques a dépassé les 600 000. Et pourtant, on continuait d'apporter le plus grand soin à notre troupeau, dont la qualité du lait a toujours été une priorité pour nous. On cherchait le problème, on se posait beaucoup de questions! »

Les tests ont finalement révélé des tensions parasites. « Mais après trois installations de correcteurs qui ont coûté plus de 200 000 \$ au total, les vaches souffraient toujours des tensions parasites... Nous allions mettre la clef sous la porte quand nous avons communiqué avec l'électricien Gaétan Martin, disent Donald et son père et associé Gaétan Vaillancourt. Pour **un prix plus abordable**, il nous offrait **une garantie de satisfaction** avec comme preuve l'amélioration de la santé des animaux! »

« Déjà au bout d'un an, **l'installation du système STD 2000 a corrigé ces problèmes à plus de 70 %**, dit Donald Vaillancourt. Très attentionné, M. Martin est revenu souvent nous voir, car il n'était pas entièrement satisfait. » L'électricien avait noté que la ferme des Vaillancourt était située entre deux lignes de distribution électrique et sur un sol où le roc affleure. Son conseil : faire vérifier par un spécialiste la présence de courants électriques dans le sol. « On a découvert qu'un courant passait sous la salle de traite, à un certain endroit, explique Donald Vaillancourt. Après avoir posé plusieurs plaques et un long câble de mise à la terre à l'écart des bâtiments, nous avons détourné ce courant. »

M. Martin a ensuite ajusté les ventilateurs à vitesse variable et installé des luminaires avec diodes électroluminescentes (DEL). « Ça a encore amélioré les choses. Aujourd'hui, **nous sommes satisfaits à plus de 90 %** car le compte de cellules somatiques a baissé jusqu'à sous les 200 000, nous produisons chaque jour 31 litres par vache et certains mois, nous avons un taux de fécondité de plus de 50 %.



Donald Vaillancourt et son père Gaétan Vaillancourt sont enfin soulagés d'avoir corrigé les tensions électriques parasites avec l'aide de l'électricien Gaétan Martin.



**LE GARS BRANCHÉ...**  
**GAÉTAN MARTIN ÉLECTRICIEN INC.**  
 RBQ : 2423-8404-01  
 Sans frais : 1 855 475-1980  
 Cell. : 819 475-8019  
[www.gaetanmartinelectricien.com](http://www.gaetanmartinelectricien.com)

REGARDE, ENCORE UN  
 AUTRE CLIENT SATISFAIT



PLUS DE  
**30 ANS**  
 D'EXPÉRIENCE

SURVEILLEZ  
 NOS PROCHAINS  
 PUBLIREPORTAGES



Dairy Technologies

## DÉTACHEUR EXPRESSO™

### LE DÉTACHEUR PORTATIF LE PLUS LÉGER ET LE PLUS PERFORMANT DU MARCHÉ!

- L'installation du **EXPRESSO™** est facile!  
 Conservez vos valves à lait et vos robinets existants.
- Gestion des données.  
 Communication sans fil
- Microprocesseur interactif haute vitesse
- Clavier tactile pour entrée de données
- Grand écran couleur haute définition.  
 Visible à travers l'étable

**UN POIDS LÉGER À  
 LA CONCEPTION  
 ROBUSTE!**



Beaudry Équipements Laitiers  
 St-Leonard-d'Aston 888.399.2403  
 GP Payette  
 St-Jacques-Montcalm 450.839.9333  
 Lac Matic Inc.  
 Ormstown 450.829.3130  
 Services Agri-RD Inc.  
 St-Philippe-de-Néri 418.498.3114

Distribution JP Service Inc.  
 St-Germain-de-Grantham 819.475.6063  
 Agro-Réfrigération Inc.  
 Victoriaville 819.752.9268  
 Dépanneur Agricole  
 St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

Équipements Laitiers Gagnon  
 St-Prime 418.251.5051  
 Alma 418.668.8068  
 Entreprises Éric Grouin  
 Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531  
 Équipements Agricoles CPR  
 Rimouski 418.722.6608  
 Amqui 418.629.4916



609 N Holmen, Holmen  
 WI 54636

# Ventilateur Cyclone plus



Certifié pour l'obtention de rabais en rapport avec différents programmes d'économie d'énergie. Informez-vous !

**44500 CFM avec 24.24CFM/W et 24.1Lbf/kW**

Testé par le laboratoire de AMCA International

## LES AVANTAGES DU CYCLONE PLUS

- Le Cyclone Plus est plus silencieux.
- Le Cyclone Plus est mieux équilibré et vibre moins.
- Inclut un tendeur automatique de la courroie.
- La sortie de l'air est davantage dans l'axe du ventilateur.
- Moins de perte d'air sur les côtés du ventilateur.
- Le changement de la courroie se fait facilement sans enlever l'hélice.



### ÉPANDEURS EN ACIER GALVANISÉ



### ÉPANDEURS AVEC HÉRISSEONS ROTOMAX



### CHARGEURS ARTICULÉS ET TÉLESCOPIQUES



**CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT: 1 800 361-1003**

184472

[jolco.ca](http://jolco.ca) | [ventec.ca](http://ventec.ca) | [equipementsdussault.com](http://equipementsdussault.com)



Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

# COMMANDER

## le recueil de caricatures

### *Le diable est aux vaches*

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8506 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :

Obtenez  
votre  
exemplaire!



**Les Producteurs de lait  
du Québec**  
Maison de l'UPA  
555, boul. Roland-Therrien,  
bureau 415  
Longueuil (Québec)  
J4H 4G3

**ERG**  
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX  
Sciage, Rainurage  
Scarification de béton  
**418.387.9527**  
Ste-Marie Bce  
[entrepriserenegiroux.ca](http://entrepriserenegiroux.ca)

168430



Aérosol

Vaporisation

Pédiluve

[www.sabotsolution.com](http://www.sabotsolution.com)

**CONCEPTION**  
Reproduction - Animal

**2 NOUVEAUTÉS!**

- **DG Lait/Milk®**  
Test de gestation dans le lait
- **Test Salmonella Dublin**

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | [info@conception-animal.com](mailto:info@conception-animal.com)  
[www.conception-animal.com](http://www.conception-animal.com)

185369

**ABONNEZ-VOUS**

le  
producteur  
de  
**lait**  
québécois



## Un pilier de l'économie canadienne

Selon la dernière mise à jour de l'étude d'ÉcoRessources sur les retombées économiques de l'industrie laitière canadienne publiée par Les Producteurs laitiers du Canada, l'industrie laitière constitue un pilier de l'économie du Canada et des provinces. Au pays, la production totale de lait a poursuivi sa croissance, atteignant 82 millions d'hectolitres en 2015, soit une hausse de 6,71 % depuis 2009. Entre 2009 et 2015, l'industrie laitière canadienne a connu une hausse de ses ventes de 26 %, ce qui a mené à une hausse des retombées de 31 % pour le produit intérieur brut (PIB), de 25 % pour les revenus fiscaux et de 3 % pour les emplois. En 2015, les fermes laitières et les usines de transformation ont généré 220 936 emplois (directs, indirects et induits) en plus de contribuer au PIB à hauteur de 19,9 milliards de dollars et de générer 3,8 milliards de dollars en retombées fiscales. Au Québec, l'industrie laitière a été à la source de 81 997 emplois, a généré 6,3 milliards au PIB et 1,3 milliard en revenus fiscaux. La province est responsable de 40 % des retombées de la production et de 30 % des retombées de la transformation sur l'ensemble du Canada. Pour consulter le rapport complet, visitez [producteurslaitiers.ca/que-faisons-nous/notre-contribution-economique](http://producteurslaitiers.ca/que-faisons-nous/notre-contribution-economique).

## Le quota haussé de 3 % le 1<sup>er</sup> novembre

Une augmentation de 3 % du droit de produire émis aux producteurs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 a été approuvée par les membres de P5. Cette hausse entraînera une augmentation de 3,15 % du quota négociable. Le quota non négociable passera alors à 4,70 %. Cette augmentation s'explique notamment par une forte demande généralisée de produits laitiers au détail durant la dernière année, sauf pour le lait de consommation. Au cours des 12 derniers mois, la consommation de plusieurs produits laitiers a connu une progression, que ce soit pour la crème (4,2 %), le beurre (2,7 %), les yogourts (3,1 %), les fromages (3,7 %) ou même la crème glacée (3,1 %).

## Une entente qui agace nos voisins du Sud

Plus tôt cette année, une vingtaine de membres du Congrès de l'État de New York ont fait parvenir une lettre au président Barack Obama afin qu'il intervienne contre la stratégie des ingrédients mise en place par les producteurs et les transformateurs laitiers du Canada. Ils soutiennent que cette stratégie et la création de la classe 6 en Ontario seraient un frein à leurs exportations. Ces membres soulignent que les transformateurs laitiers de leur État ont procédé à d'importants investissements spécifiquement pour produire un lait « ultrafiltré » destiné aux usines de fromages du Canada et qu'ils perdent maintenant des ventes considérables vers ces usines. Ils demandent au président de prendre toutes les actions nécessaires pour leur permettre de conserver leur accès au marché canadien.

## Le consommateur ne profite pas des baisses de prix

Selon une récente étude de l'United States Department of Agriculture (USDA), aux États-Unis, la baisse du prix du lait à la ferme ne serait pas entièrement transmise aux consommateurs. Pour faire son analyse, l'USDA a observé le prix à la ferme et le prix de détail du lait entier et du cheddar entre l'automne 2014 et le printemps 2016. Pendant cette période, le prix à la ferme a chuté de 40 % aux États-Unis. Durant la même période, le prix d'un gallon de lait entier a diminué de 16 % et celui d'une livre de cheddar, de 3 %. Dans l'ensemble, les résultats démontrent que la baisse du prix du lait à la ferme ne se transmet pas instantanément ni complètement aux prix de détail aux États-Unis et que d'autres facteurs liés à la transformation et à la distribution entrent en ligne de compte.

## TESTEZ vos CONNAISSANCES

**POLITIQUE LAITIÈRE** - Le quota de transformation est établi en fonction des projections de croissance. Vrai ou faux?

**CULTURE** - En matière de rendement des cultures, quelle est la « maladie » la plus souvent diagnostiquée?

**MÉDECINE VÉTÉRINAIRE** - Après 60 jours en lait, quel pourcentage de vaches devraient présenter une ovulation normale?

1) FAUX 2) LA COMPACTATION 3) 80 %

## Une vidéo pour votre projet de construction

Si vous avez apprécié le texte « Planifier son projet construction », publié dans le *Producteur de lait québécois* (octobre 2016), et que vous voulez en savoir davantage, vous pouvez vous procurer la vidéo de présentation réalisée par Luc Robitaille lors du Symposium sur les bovins laitiers en 2015. Elle est disponible au <http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/comment-mener-a-bien-votre-projet-de-construction/p/PVINo129> au coût de 15,99 \$.

## De nouveaux équipements admissibles à une remise d'Hydro-Québec

Hydro-Québec a ajouté de nouveaux équipements liés au système de traite et de conservation du lait à son programme Produits agricoles efficaces. Les nouveaux équipements qui répondent aux critères de performance établis sont admissibles à une remise. Les producteurs ont six mois après la date d'achat pour soumettre une requête. La liste de ces équipements est disponible sur le site d'Hydro-Québec : [www.hydroquebec.com/affaires/efficacite/agricole](http://www.hydroquebec.com/affaires/efficacite/agricole).

## On parlera santé des animaux le 7 décembre

Le 12<sup>e</sup> Colloque sur la santé des troupeaux laitiers se tiendra le 7 décembre 2016 au Centrexpo Cogeco Drummondville. En plus des ateliers, les participants pourront en apprendre plus sur les systèmes d'alimentation au lait pasteurisé, sur l'avenir des protocoles hormonaux en gestion de la reproduction ainsi que sur l'usage judicieux des antibiotiques en santé du pis. Une brève mise à jour sur la progression de la *Salmonella Dublin* au Québec sera aussi au programme. Pour tous les détails, visitez le [www.colloquesante.ca](http://www.colloquesante.ca).



**NOUVEAU**

Faites votre fromage à la maison !

# LE PETIT Fromager

PASTEURISATEUR-CAILLEUR MAISON  
HOME CHEESEMAKER-PASTEURIZER-VAT

PAR/BY  
LS BILODEAU

Contactez-nous maintenant !  
[lsbilodeau.com](http://lsbilodeau.com) - 418 876-0006

 **L.S. Bilodeau**  
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

187890

**Bird Gard**



**Nouveau**

**Drapeau effaroucheur à Chevreuils**  
Fabriqué chez nous

**Cerf-volant effaroucheur d'oiseaux**  
Fabriqué chez nous





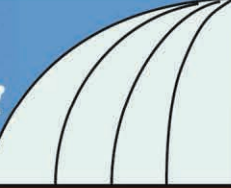
**Le Finisseur**



**POURQUOI**

**Installer une bonne couverture entre les coupes?**

- Pour éviter la contamination de vos récoltes,
- Favoriser l'étanchéité de votre silo,
- Obtenir une meilleure fermentation de l'ensilage,
- Fournir à votre troupeau une alimentation de qualité.



**Après 6 semaines**



**Couverture avec boudin d'eau**

185640

**Soyez prévoyant !**

**Commandez la vôtre maintenant**

**Tél. : 450.546.4306**

**Le Finisseur , 1338, rue St-André**  
Acton Vale, QC J0H 1A0  
[info@breatherbags.biz](mailto:info@breatherbags.biz) / [www.lefinisseur.ca](http://www.lefinisseur.ca)





# Haussez votre traite au summum de l'efficacité

La «traite tout-en-un dans le manchon», une technologie unique pour une rentabilité maximale

Atteignez de nouveaux sommets de performance et de rentabilité avec le nec plus ultra des technologies grâce à la «traite tout-en-un dans le manchon» de GEA. Unique sur le marché, ce système innovant stimule les trayons, les nettoie, dévie les premiers jets, traite le lait et fait le post-trempage, et ce, en UN seul attachement. Choisissez aujourd'hui la technologie de demain pour bénéficier d'un gain en efficacité et d'une qualité de lait irréprochable.

**ALAIN BEAUREGARD INC.**  
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu  
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

**ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.**  
**Denis Lesage**  
St-Léon-le-Grand 819 228-5694  
**Pascal Germain**, représentant  
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

**LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.**  
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559  
Bourget (Ont.) 613 487-2946

**CENTRE LAITIER LTÉE**  
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

**ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.**  
Howick 450 825-2158

**RAYMOND BIRON INC.**  
St-Elphège 450 568-2250  
**Dany Poulin Enr.**, représentant  
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET**  
**ÉQUIPEMENT DE FERME INC.**  
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133  
Amqui 418 629-1441

**C.S.R. / LACHARITÉ**  
**Steeve Raiche**, représentant  
Ste-Eulalie 819 817-6834  
**Mario Lacharité**, représentant  
Nicolet 819 293-8676

**ÉQUIPEMENTS DE FERME**  
**GAÉTAN THÉBERGE INC.**  
St-Gervais 418 887-3018

**SERVICES AGRICOLES**  
**MONT-LAURIER**  
Mont-Laurier 819 440-5758  
819 440-4296

**ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.**  
Victoriaville 819 752-6585  
**Julien Bédard**, représentant  
Lyster 819 352-6169  
**Mario Morency**, représentant  
St-Prime 418 693-9192  
**Éric Boucher**, représentant  
Chicoutimi 418 693-9192  
**Coaticook**  
819 849-2888 / 819 571-0436

**F. GÉRARD PELLETIER INC.**  
St-Pascal 418 492-2439

**Mario Jean**  
Directeur des ventes  
Automatisation et robotique  
Cell. 514 386-9032

**Jérôme Voyer**  
Spécialiste en robotique

**Gabriel Roy**  
Gestionnaire de compte  
Cell. 819 352-1696

**Pierre Turcotte**  
Spécialiste en hygiène



**BouMatic**

[www.boumatic.com](http://www.boumatic.com)



Une traite confortable, rapide et complète™

# Bassin refroidisseur **Glacier**™

**AUSSI FROID ET PUISSANT**

**QUE LE GLACIER**

**Rien ne refroidit  
mieux qu'un Glacier.**

- Construction de la plus haute qualité
- Robuste et durable
- Acier inoxydable épais et très résistant
- Éco-énergétique
- Offert en plusieurs formats



**Contactez votre concessionnaire BouMatic:**

Distributions J.Y. St-Pierre  
Mirabel 450.258.2885

Agro-Réfrigération inc  
Victoriaville 819.752.9288

GP Payette  
St-Jacques-Montcalm 450.839.9333

Lac Matic Inc  
Ormstown 450.829.3130

Équipements Agricoles CPR  
Rimouski 418.722.6608  
Amqui 418.629.4916

Équipements Laitiers Gagnon  
St-Prime 418.251.5051  
St-Bruno 866.301.5051

Entreprises Éric Grondin  
Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531

Richard Équipement Laitier  
Compton 819.835.5502

Beaudry Équipements Laitiers  
St-Léonard-d'Aston 888.399.2403

Dépanneur Agricole  
St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

Services Agri-RD inc  
St-Philippe-de-Néri 418.498.3114

# Managing change



We are living in a  
perpetually changing  
world that requires  
constant adjustment to  
our ways of responding  
to market demands.  
And that is exactly what  
we have always done.

The Canadian market has been experiencing an extraordinary rate of growth. Except for fluid milk, the demand for dairy products has been growing steadily for the past several months and continues to be strong. Even ice cream, which had been somewhat neglected by consumers is seeing a resurgence. We are also observing sustained demand for butterfat. This has led to sharp increases in our quota. Since 2014, for example, production quota has increased by 14.5%. Over a period of slightly more than one year, nearly 67,000 kg/day has been added to our farms' assets.

This is good news, but it poses a challenge that all businesses must face in rapid growth periods: How do you manage growth and draw maximum benefit from it?

For those who have the space and the possibility to grow, the answer can be easy. For others, there are several possibilities, such as selling all or part of the quota increase or investing to produce it. These choices require serious thought to ensure that they meet both our business goals and development vision.

This analysis may prove difficult in a more volatile and less predictable market environment undergoing constant change. In this regard, however, our industry is no different than other economic sectors. We live in a continually changing world that requires adjustments to both marketing and farming approaches, and we have consistently done so.

We have always fulfilled our part of the contract to produce milk to supply the entire Canadian market. The Federal Government will have to do likewise and ensure that its own rules are respected, particularly at the borders and as regards cheese standards.

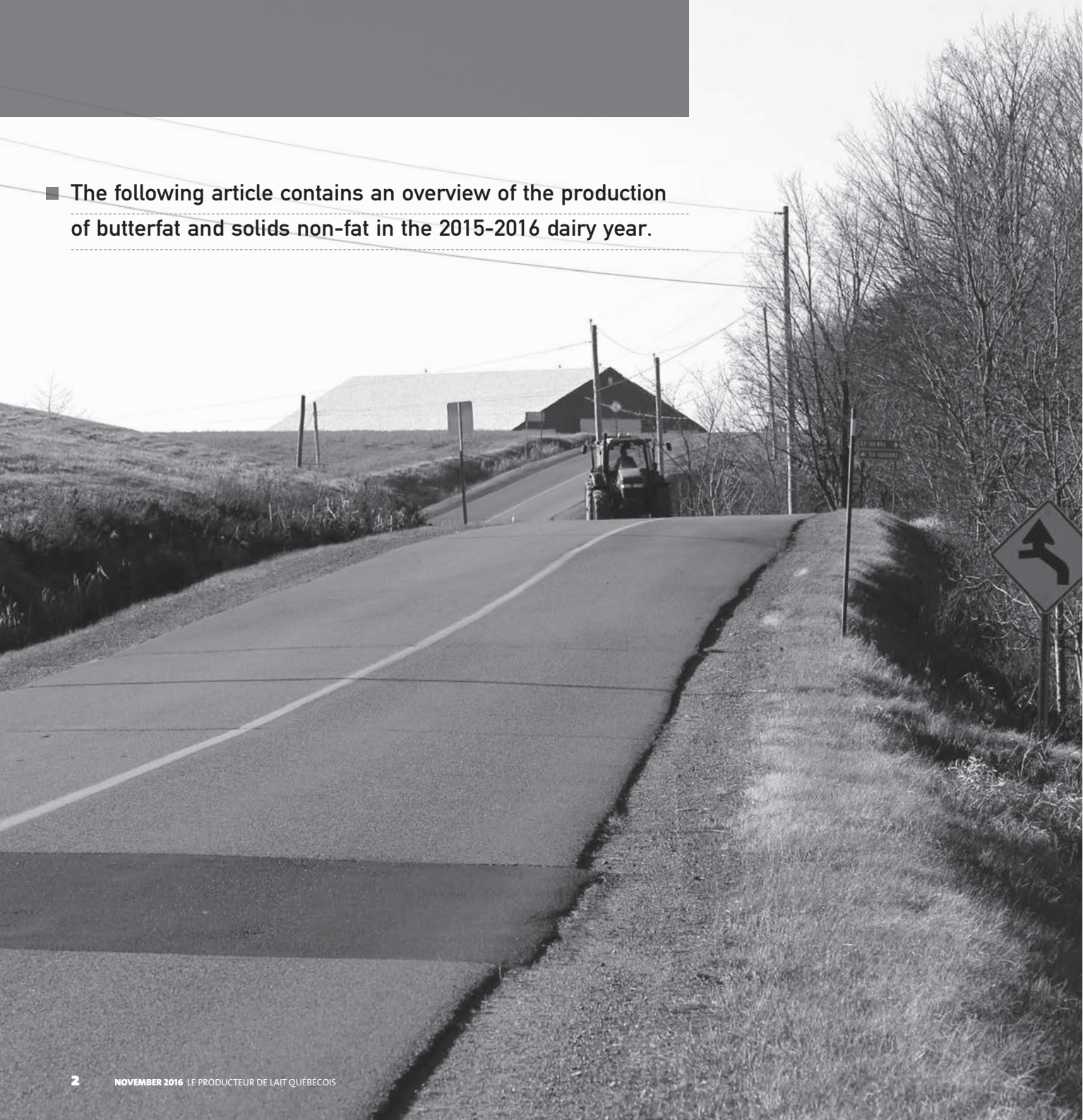
Supply management is often undermined by the various breaches of its main pillar, i.e. border control. The Federal Government must protect it and maintain it in its entirety. This is the Government's responsibility and its duty, because supply management is still the best agricultural policy for all players in the Canadian dairy industry, but also for our fellow citizens who enjoy quality milk and the economic benefits of supply management across Canada.

*Bruno Lévesque*

Chairman

# Production report for 2015-2016

- The following article contains an overview of the production of butterfat and solids non-fat in the 2015-2016 dairy year.



## P5 QUOTA ALLOCATION

Dairy farmers' production quota rose by 2% in December 2015 and 1% in July 2016, for an increase of 3% in the 2015-2016 dairy year (August to July). This was coupled with one extra production day per month in December 2015, January and February 2016. These three production days represent an additional production potential of 0.8%. Quota increases therefore totaled 3.8% in 2015-2016.

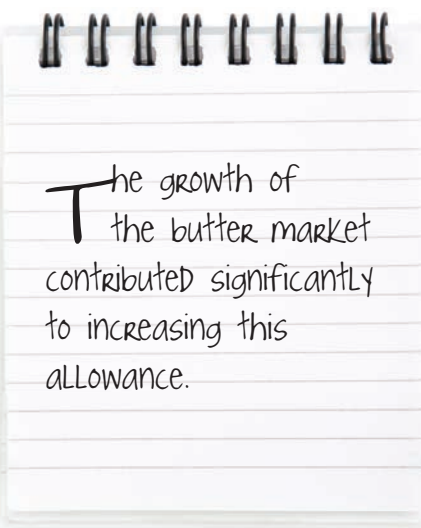
Table 1 contains an overview of the changes in the P5 provinces' weighted quota for the last two dairy years. The weighted quota reflects monthly variations. Between 2014-2015 and 2015-2016, the total weighted quota rose by 3.3%. The fluid milk quota fell by 1.3%, while the industrial milk quota increased by 3.6%. The quantity allotted to the innovation program declined by 276%. This is due to a reduction in eligible volumes as contracts expired. It should be recalled that the quota allotted to a contract that expires is transferred to the industrial milk quota.

In 2015-2016, the growth allowance added to the industrial milk quota was increased from 2% to 5% and helped to raise the market sharing quota. It should be recalled that industrial milk quota is based on past, rather than future growth. It is therefore important, especially in periods of strong growth, that quota be related to the production required to meet growth. This is the role of the growth allowance issued to the provinces. The growth of the butter market contributed significantly to increasing this allowance.

## QUOTA UTILIZATION UNDER CONTINUOUS QUOTA MANAGEMENT

Under the continuous management system, the cumulative gap between the P5 provinces' actual production and their annual quota increased from + 0.28% in July 2015 to + 0.76% in July 2016. This was caused by a 3.1% production increase and a 2.9% hike in the quota allocation. The P5 provinces posted a quota utilization rate of 100.9%.

In the Western provinces, the cumulative gap went from - 0.49% in July 2015 to - 1.47% in July 2016. The Western Milk Pool (WMP) provinces posted a quota utilization rate of 99.0%. For Canada as a whole, the cumulative gap between production and the annual quota went from - 0.07% in July 2015 to + 0.18% in July 2016. This resulted in a utilization rate of 100.3%



in Canada. However this level of utilization did not allow for rebuilding butter stocks. Additional imports of this product helped to increase stocks close to the level of the last five-year average (21,182 tonnes). However this is inadequate to meet the growing demand since predicted requirements now stand at 30,000 tonnes.

The + 0.5% overproduction and - 1.5% underproduction flexibility limits were suspended between April and July 2016. It was felt that the monthly quota allocation was not keeping pace with strong market growth. If these flexibility limits had not been suspended and a 5% growth allowance implemented, the P5 pool would have recorded an over-quota production, although this production was in fact needed by the market.

## BUTTERFAT PRODUCTION

In 2015-2016, production of butterfat across Canada rose by + 3.4%, or 11.1 million kilograms. The P5 provinces increased their butterfat production by 3.1%, or 7.6 million kilograms in 2015-2016, while the WMP provinces recorded an increase of + 4.5%, or 3.5 million. No over-quota production was recorded in 2015-2016.

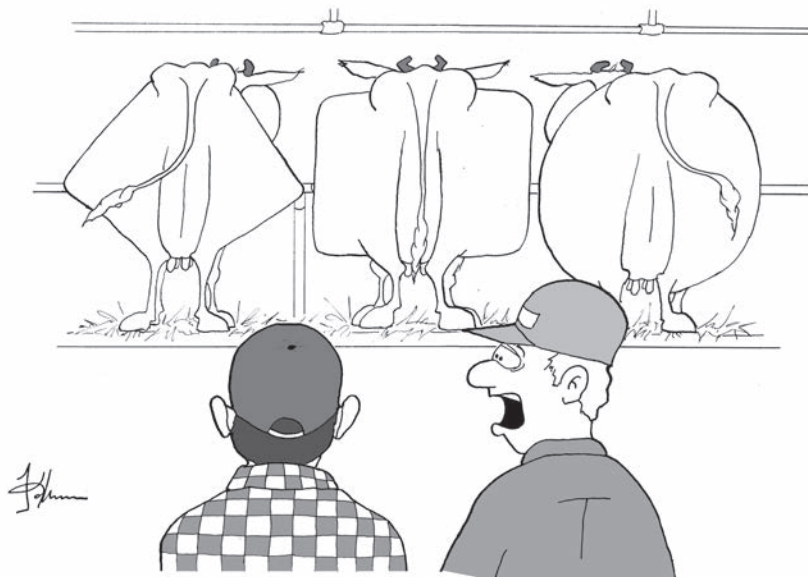
## SOLIDS NON-FAT PRODUCTION

Canada met its target solids to butterfat production ratio (SNF/BF ratio) in 2015-2016. Its actual ratio was 2.2434, up from 2.2312 in 2014-2015. The P5 Pool posted a ratio of 2.2335, compared to 2.2152 in 2014-2015. In the WMP, the ratio went from 2.2844 in 2014-2015 to 2.2763 in 2015-2016.

Production of within-quota SNF across Canada increased by 28.9 million kilograms. In the P5 Pool, this production rose by 21.5 million kilograms, while the WMP recorded an increase of 7.3 million kilograms. These increases are due to an increase in production of within-quota BF across Canada of 24.8 million and to a deterioration of the SNF/BF ratio equal to 4.1 million kilograms. ■

TABLE 1: P5 QUOTA ALLOCATION, MILLION KG OF BF

|                        | 2014-15 | 2015-16 | CHANGE  |
|------------------------|---------|---------|---------|
| Industrial milk        | 160.286 | 166.098 | +3.6%   |
| Fluid milk             | 78.773  | 77.763  | -1.3%   |
| Innovation             | 4.399   | 2.209   | -49.8%  |
| Growth allowance       | 1.976   | 7.427   | +275.9% |
| Planned export program | 0.607   | 0.678   | +11.7%  |
| Total                  | 246.041 | 254.176 | +3.3%   |



I'm beginning to think that these three  
have digestion problems!

For input on articles, obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

**LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-0530 # 8306**

or by e-mail: [plq@lait.qc.ca](mailto:plq@lait.qc.ca)

Also, visit the PLQ's Web site: [www.lait.org](http://www.lait.org)

## Centralized Quota Sales System (SCVQ)

**SEPTEMBER 2016**

Fixed Price: \$24,000.00

|                                  | Number | kg b.f./day |
|----------------------------------|--------|-------------|
| <b>Offers to sell</b>            |        |             |
| Total                            | 130    | 558.6       |
| Eligible for allocation          | 130    | 558.6       |
| Successful                       | 130    | 558.6       |
| <b>Reserve</b>                   |        |             |
| Quantity purchased (-)/ sold (+) |        | + 1.0       |
| <b>Offers to buy</b>             |        |             |
| Total                            | 1,035  | 7,747.4     |
| Eligible for allocation          | 1,034  | 7,740.2     |
| Successful                       | 1,034  | 559.6       |

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 1.5 kg of BF/day.

### ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

| SALES  |                         |            | PURCHASES                    |        |                                    |
|--------|-------------------------|------------|------------------------------|--------|------------------------------------|
| Number | Quantity in kg b.f./day | Cumulation | Price offered \$/kg b.f./day | Number | Quantity in kg b.f./day Cumulation |
| 3      | 20.3                    |            | < 24,000.00                  | 1      | 7.2                                |
| 127    | 538.3                   | 558.6      | 24,000.00 ceiling price      | 1,034  | 7,740.2 7,740.2                    |

### ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

| Buyers                                            |        |              |                           |
|---------------------------------------------------|--------|--------------|---------------------------|
|                                                   | Number | kg of BF/day | %                         |
| Startup Assistance Program                        | 0      | 0.0          | 0.0                       |
| Holding of less than 12 kg of BF/day              | 0      | 0.0          | 0.0                       |
| Reimbursement of startup loans                    | 10     | 1.0          | 0.2                       |
| Iteration (0.3 kg of BF/day)                      | 1,034  | 304.8        | 54.5                      |
| Prorata (3.41%)                                   | 923    | 253.8        | 45.3                      |
| <b>7.23% of the offers have been processed</b>    |        | <b>559.6</b> | <b>100.0</b>              |
| Sellers                                           |        |              |                           |
|                                                   | Number | kg of BF/day | %                         |
| Seller who stopped producing 1 or more months ago | 0      | 0.0          | 0.0                       |
| Offers partially processed in the previous month  | 0      | 0.0          | 0.0                       |
| Offers in the current month                       | 130    | 558.6        | 100.0                     |
| <b>100.00% of the offers have been processed</b>  |        | <b>130</b>   | <b>558.6</b> <b>100.0</b> |

## Quota prices in Canadian provinces **SEPTEMBER 2016**

|                      | \$/kg b.f./day    |          | \$/kg b.f./day    |                  | \$/kg b.f./day |
|----------------------|-------------------|----------|-------------------|------------------|----------------|
| Nova Scotia          | 24,000.00 ceiling | Quebec   | 24,000.00 ceiling | Alberta          | 40,300.00      |
| Prince Edward Island | 24,000.00 ceiling | Ontario  | 24,000.00 ceiling | Saskatchewan     | 33,000.00      |
| New Brunswick        | 20,900.00         | Manitoba | 27,851.00         | British Columbia | 43,000.00      |